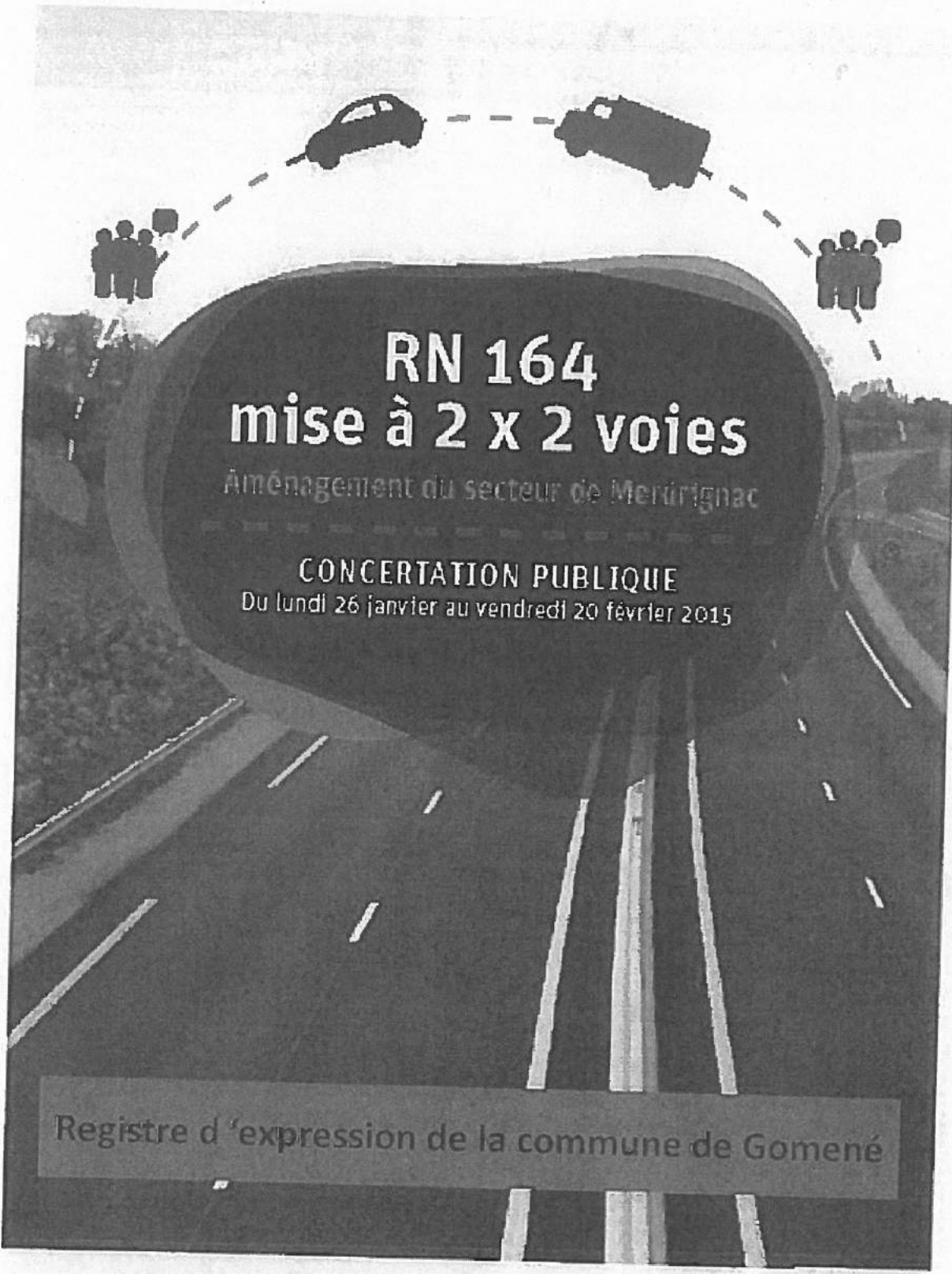


Annexe 9 : Observations portées sur les
registres en mairie

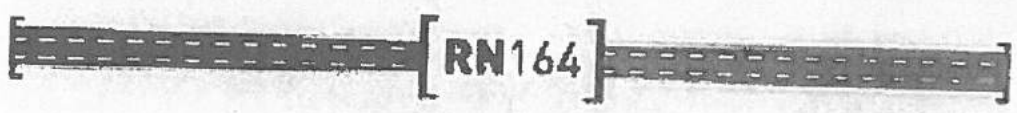


RN 164 mise à 2 x 2 voies

Aménagement du secteur de Merúgnac

CONCERTATION PUBLIQUE
Du lundi 26 janvier au vendredi 20 février 2015

Registre d'expression de la commune de Gomené



**RN164 – Mise à 2x2 voies – Aménagement du secteur de Merdrignac
Concertation Publique**

Registre mis à la disposition du public dans la commune de :

Gomené

Notice d'information :

Du lundi 26 janvier au vendredi 20 février 2015 se déroule la concertation publique sur le projet d'aménagement à 2x2 voies de la RN164 dans le secteur de Merdrignac.

Le maître d'ouvrage de ce projet est l'État, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Le périmètre d'étude du projet concerne 4 communes. Il s'agit de Merdrignac, Trémoré, Gomené et Laurenan.

La concertation porte sur les différentes variantes d'aménagement envisagées. Elle vise à informer le public et recueillir les avis sur les différentes variantes proposées et analysées.

Vous pouvez faire part par écrit dans ce registre de toutes vos remarques, suggestions et propositions concernant le projet et les différentes variantes proposées.

L'anonymat est possible, mais il est préférable d'indiquer votre identité et votre qualité.

Ce registre en exemplaire unique, est mis à la disposition du public afin de recueillir les avis et remarques sur le projet. Il est la propriété de l'État et ne peut en aucun cas quitter le lieu que la Mairie a mis à la disposition du public selon les modalités de concertation adoptées par le Préfet de Région.

Il constituera une des pièces du bilan qui sera établi après la période de concertation. Ce dernier sera soumis à l'avis de chaque commune et sera ensuite rendu public.

1

joint au présent registre.

- 1° - Délibération du Conseil Municipal de Gomené en date du 17 octobre 2014
- 2° - Cahier de D. le Préfet des Côtes d'Armor en date du 26 novembre 2014
- 3° - Compte rendu de la Réunion publique du 5 février 2015 co-signé par les D'ADRES de Gomené. MESSIGNAC et LAURENAN.

Comme le 6. février 2015



Le Maire,
Mickaël LEVEAU

ARRONDISSEMENT : DINAN
CANTON : MERDRIGNAC
COMMUNE de GOMENE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE CONVOCATION : 08/10/2014

L'an deux mille quatorze le 17 octobre à 20 H 15, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est assemblé à la Mairie, sous la présidence de M. LEVEAU M. - MAIRE -.

NOMBRE de CONSEILLERS :

Etaient présents : M LEVEAU - S. LE TEXIER - S. HERVE - M. BIHOUEE - G. MAUGAIN - P. RAFFRAY - A CHATAL - E. CARISSAN - R. COLLEU - M HUE - G LERAY - B COURTEL - JL JOUANNO

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 13
VOTANTS : 13

Absents excusés : MM. W. LE TENO et O. ROBLET

Secrétaire : Gilles MAUGAIN

TRACE 4 VOIES - SECTEUR MERDRIGNAC
DEMANDE d'un échangeur à la « Croix de l'Étaloir »

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de mise en 2 fois 2 voies de la RN 164 entre Merdrignac et Plémet.

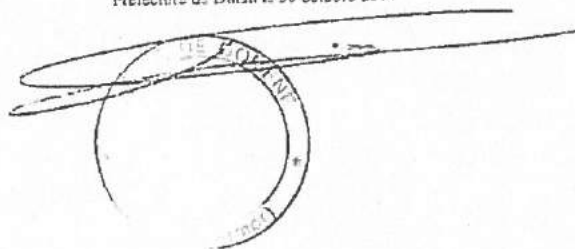
Il précise qu'actuellement aucun échangeur n'est prévu au niveau de « La Croix de l'Étaloir » alors que :

- La voie communale qui part de cet endroit pour rejoindre Gomené en passant par le village de « Saint-Guénéal » est vraisemblablement celle qui dessert le plus notre bourg.
- Le dit village de « Saint-Guénéal » est le plus important de la commune,
- La station-service située à cet endroit est la dernière avant Rennes et emploie une dizaine de salariés et son activité est conditionnée à sa proximité immédiate avec la RN 164

Au vu de ces précisions, le Conseil Municipal demande expressément qu'un échangeur soit construit au niveau du village de « La Croix de l'Étaloir ».

Certifié conforme,
Le MAIRE

Certifiée exécutoire compte tenu de sa
publication et de son envoi en Sous
Préfecture de Dinan le 30 octobre 2014



PREFET DES COTES d'ARMOR

Secrétariat Général
Service de Coordination
de l'action Départementale
SCAD
Mission coordination interministérielle

Saint-Brieuc, le 26 novembre 2014

Affaire suivie par
Laurent CREISMEAS
02 96 62 44 87
laurent.creismes@cotes-darmor.gouv.fr

Monsieur le Maire

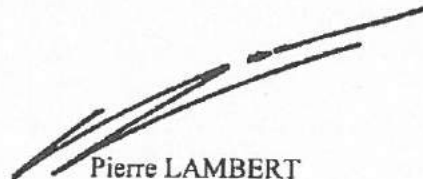
Par courrier du 6 novembre, vous m'avez adressé une délibération de votre conseil municipal sollicitant la réalisation d'un échangeur sur la RN 164 au niveau du village de Saint Guénael.

A ce jour, les projets envisagés dans la perspective de la mise à deux fois deux voies du tronçon concerné, à l'ouest de Merdrignac, ne prévoit pas une telle réalisation, un autre échangeur étant situé à une faible distance.

Cependant, j'ai bien pris en compte l'intérêt d'assurer une bonne desserte de la station service située à cet endroit.

Cette question sera donc abordée directement dans le dossier qui servira de support à la concertation publique lancée à partir de la fin du mois de janvier 2015.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Pierre LAMBERT

Monsieur Mickael LEVEAU
Maire de Goméné
Mairie, place du 15 juin 1944

22 230 Goméné

copie Monsieur le Sous – Préfet de Dinan.



MAIRIE
Place du 15 Juin 1944
22230 GOMENÉ
Tél. 02 96 28 42 09
Fax 02 96 26 57 91
mairiegomené@orange.fr

RN 164 – MISE A 2 FOIS 2 VOIES SECTEUR GOMENE/MERDRIGNAC/LAURENAN COMPTERENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU 5 FEVRIER

Suite à la réunion de la mise en 2x2 deux voies de la RN 164, où étaient présents des élus de Gomené, Merdrignac et Laurenan, ainsi qu'une partie de la population, les membres présents ont décidé d'opter pour la variante C.

Au cours de cette réunion il a notamment été constaté :

1°) un manque de servitude au lieu-dit de « la croix de l'étaioir »,

C'est pourquoi, une bretelle de sortie avant le garage de l'étaioir (dans le sens de Merdrignac / Loudéac), ainsi qu'une bretelle d'accès (dans le sens Loudéac/Merdrignac) serait bénéfique pour tout le monde.

Qu'un itinéraire Bis depuis cet échangeur, jusqu'à la « Lande aux chiens » serait le bienvenu puisque cette nouvelle desserte désenclaverait les villages de « la croix l'étaioir / Trémaugon » sur Gomené, ainsi que la « Folie » sur la commune de Laurenan,

3°) le principal accès, actuel, depuis la RN 164 au centre bourg de Gomené pourra être maintenu

Tout cet ensemble permettrait également à l'entreprise Chasseboeuf de continuer sereinement son activité ainsi que le maintien de ses emplois, il apparaît que cette solution faciliterait également la circulation des poids lourds et des machines agricoles qui rencontrent aujourd'hui des difficultés sur les voies communales, qui ne sont pas assez adaptées.

D'autre part ce qui semble incontournable, c'est la création d'un itinéraire Bis démarrant de « la Créonais » et passant au sud de la deux fois deux voies existante jusqu'à l'échangeur de la route d'Illifaut, limitant ainsi la circulation des poids lourds et des machines agricoles, lors des livraisons, des épandages agricoles ainsi que des récoltes.

Cette réflexion est tirée du fait que la majorité des agriculteurs sont du côté ouest, alors que les coopératives agricoles et les différents fournisseurs se trouvent dans le secteur de la route d'Illifaut.

Enfin, l'itinéraire de substitution présenté actuellement n'est pas du tout adapté pour la circulation des camions, des engins agricoles du fait qu'il traverse des zones constructibles

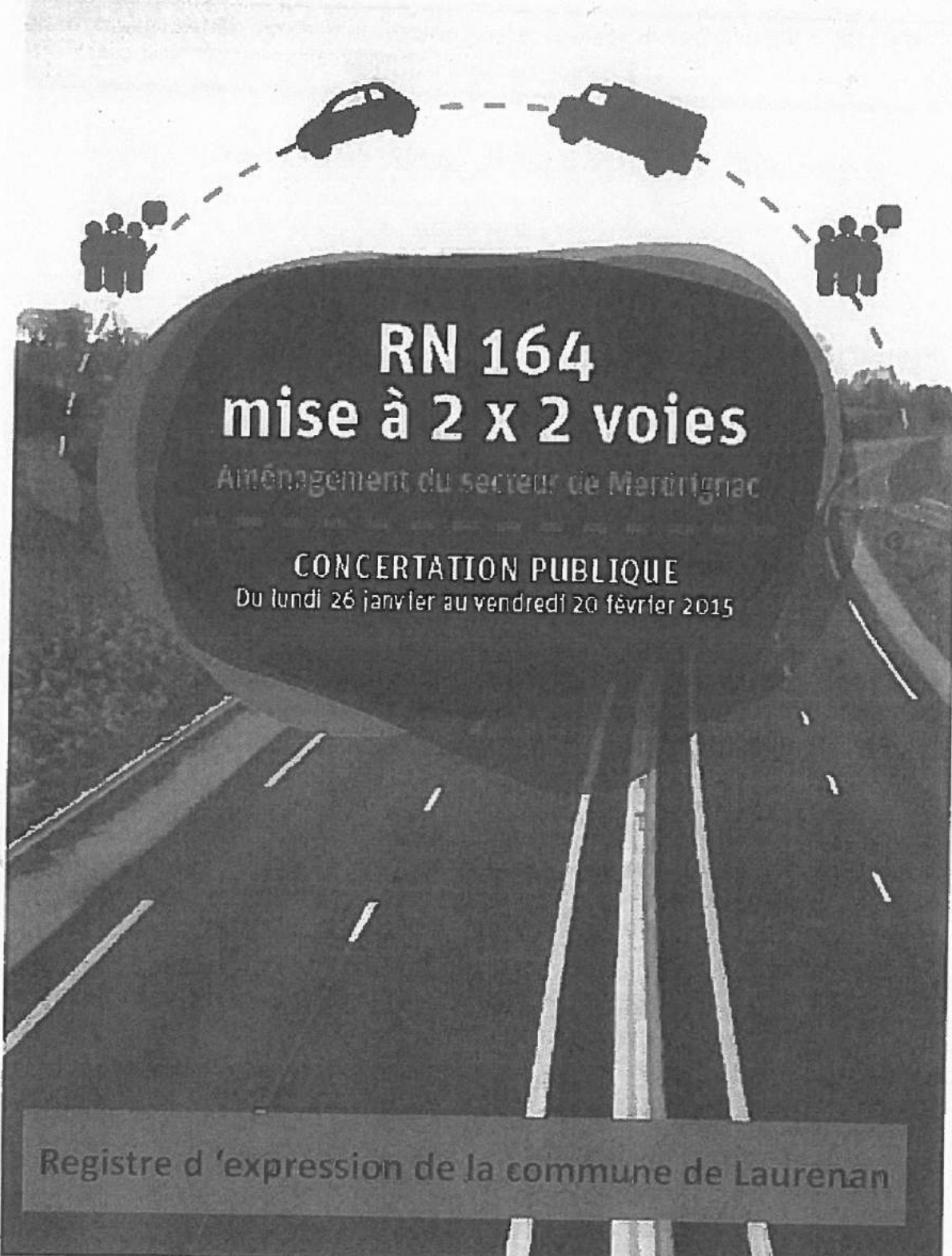
Gomené, le 6 février 2015
G. MAUGAIN - Adjoint

Merdrignac
le 6/2/2015

BRASIERI maire
le 6/2/2015

Laurenan, le 6 février 2015
P. BOUTIER
Maire de Laurenan





RN 164 mise à 2 x 2 voies

Aménagement du secteur de Martignac

CONCERTATION PUBLIQUE

Du lundi 26 janvier au vendredi 20 février 2015

Registre d'expression de la commune de Laurenan



**RN164 – Mise à 2x2 voies – Aménagement du secteur de Merdrignac
Concertation Publique**

Registre mis à la disposition du public dans la commune de :

Laurenan

Notice d'information :

Du lundi 26 janvier au vendredi 20 février 2015 se déroule la concertation publique sur le projet d'aménagement à 2x2 voies de la RN164 dans le secteur de Merdrignac.

Le maître d'ouvrage de ce projet est l'État, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Le périmètre d'étude du projet concerne 4 communes. Il s'agit de Merdrignac, Trémorêt, Goméné et Laurenan.

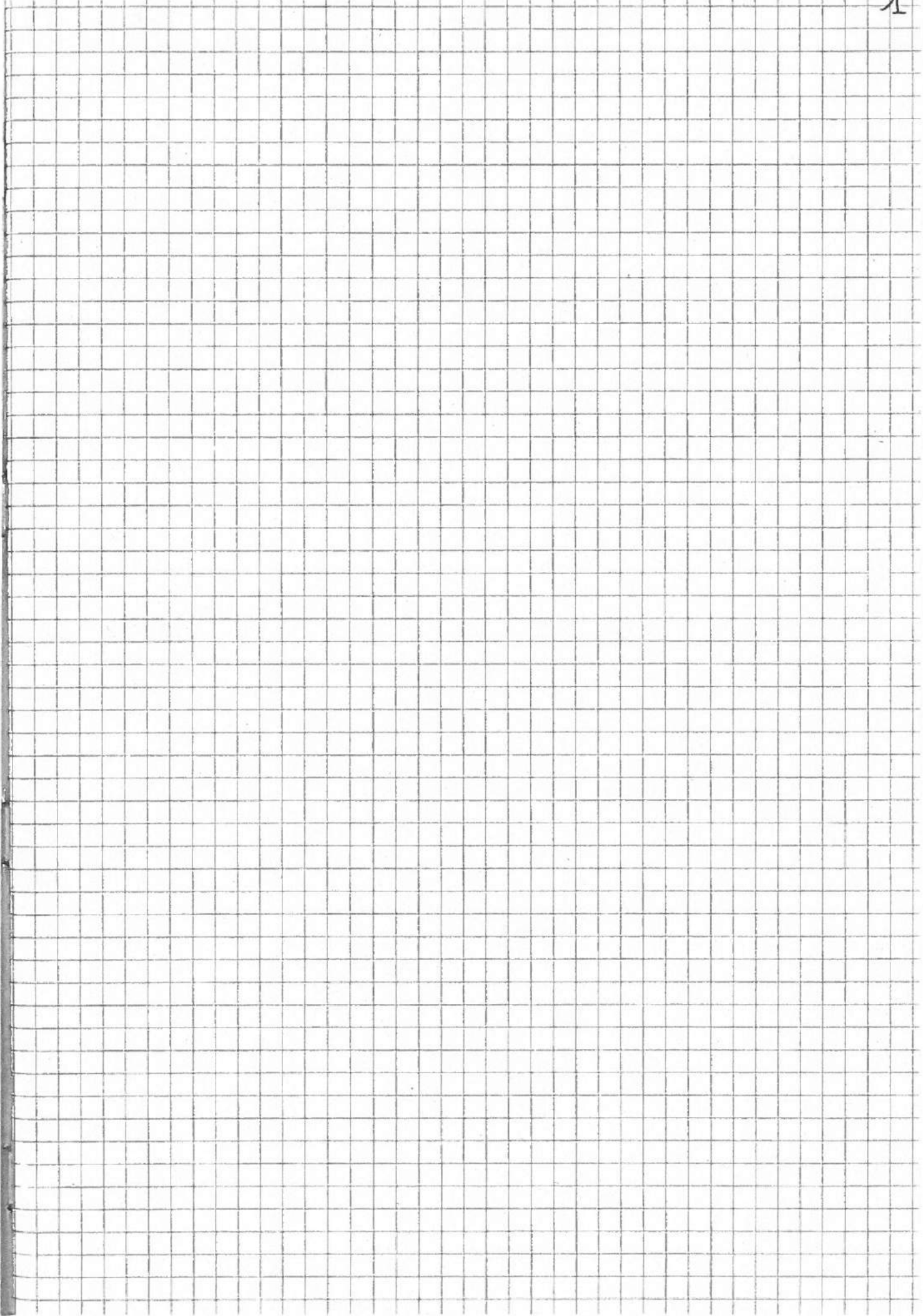
La concertation porte sur les différentes variantes d'aménagement envisagées. Elle vise à informer le public et recueillir les avis sur les différentes variantes proposées et analysées.

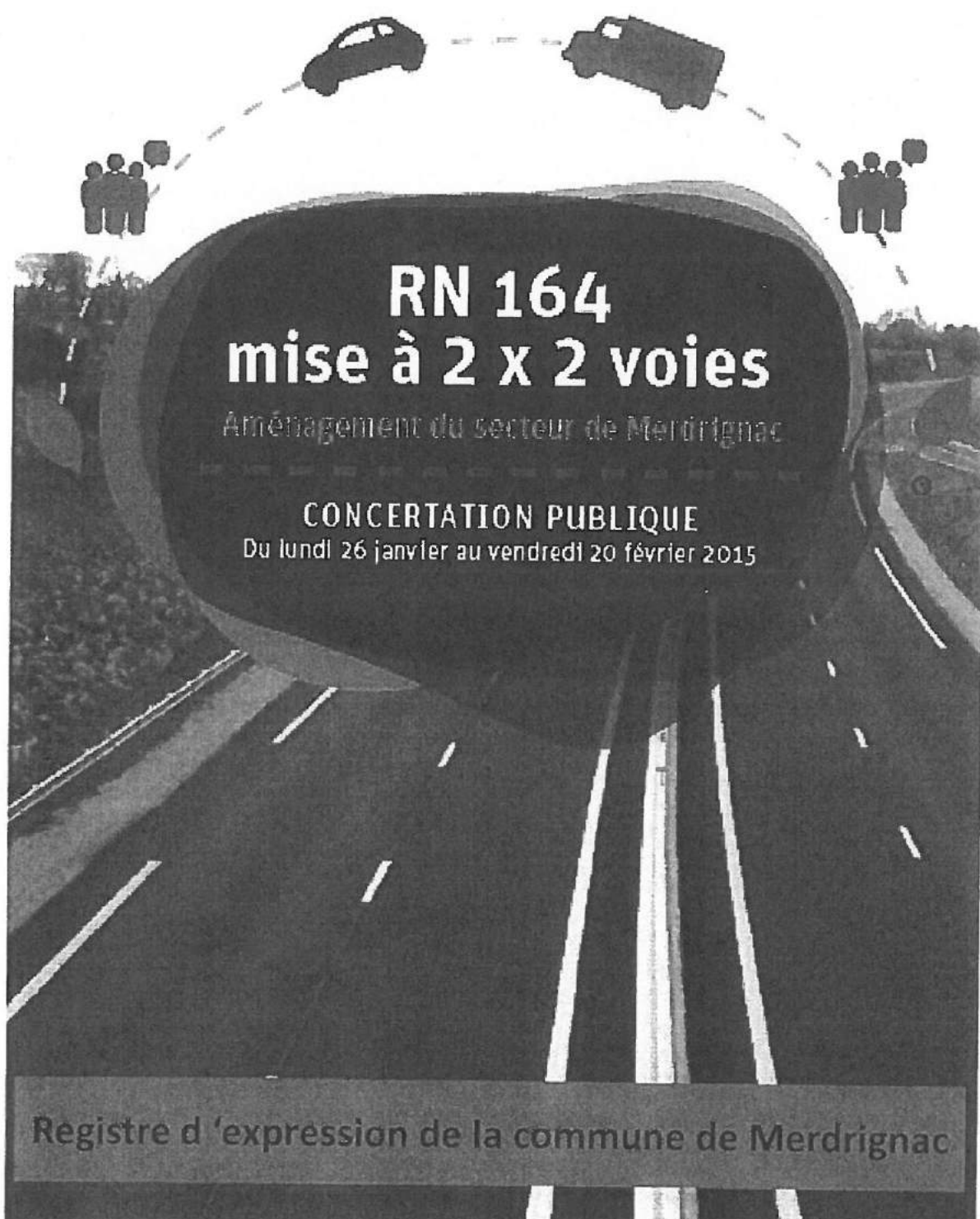
Vous pouvez faire part par écrit dans ce registre de toutes vos remarques, suggestions et propositions concernant le projet et les différentes variantes proposées.

L'anonymat est possible, mais il est préférable d'indiquer votre identité et votre qualité.

Ce registre en exemplaire unique, est mis à la disposition du public afin de recueillir les avis et remarques sur le projet. Il est la propriété de l'État et ne peut en aucun cas quitter le lieu que la Mairie a mis à la disposition du public selon les modalités de concertation adoptées par le Préfet de Région.

Il constituera une des pièces du bilan qui sera établi après la période de concertation. Ce dernier sera soumis à l'avis de chaque commune et sera ensuite rendu public.





RN 164 mise à 2 x 2 voies

Aménagement du secteur de Merdrignac

CONCERTATION PUBLIQUE

Du lundi 26 janvier au vendredi 20 février 2015

Registre d'expression de la commune de Merdrignac



le 27 janvier 2015

M^r Gourdet Paul Beau Soleil. Merdrignac
Je suis concerné par la mise à 2x2 voies
côté ouest de Merdrignac.

en ce qui me concerne je serai favorable
au tracé "variante" C ce tracé est
à mon avis le plus adapté et le
moins gênant pour l'environnement.



le 29 janvier 2015

M^r GÉNISSEL VINCENT LE FERTIER MERDRIGNAC

Je suis concerné par la mise à 2x2 voies côté ouest de
Merdrignac.

En ce qui me concerne, je souhaiterais un mur anti-bruit au
niveau du lieu-dit LE FERTIER. Je serai plus favorable au
tracé "variante A" qui éviterai les principaux hameaux.



le 3 février 2015

Indivision LECORPS "Kerwie" Merdrignac

Nous sommes concernés par la mise à 2x2 voies
de la RD 16h. "Aménagement du secteur ouest"

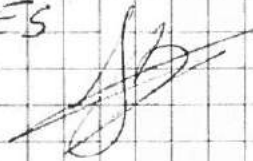
Nous concernant la variante C serait la mieux
adaptée : Elle n'aurait pas d'impact sur les habitations

100 de Kerwie et 5 Beau Soleil, ainsi que sur nos terrains
boisés en proximité.



le 5 février

M^r BOUCHARDs KENNEDY MEEBRIGNE
nous sommes concernés par la 2x2 voies de 164
aménagement ouest et pour la variante C sera la
meille adaptée. Elle aura pas impact sur les Habitations
et nouvelle constructions de KENNEDY, de COEPLIN, le CHENE CREU
et de nos terrains BOISES



le 06 février

Monsieur Gaucher Damien et Maelis Boudrenghien
nous sommes concernés par la 2x2 voies de 164
aménagement ouest pour la variante C la variante
adaptée elle aura pas impact sur les Habitations
et nouvelle construction de Coeplin Beau soleil

gautier

le 6 février

Mme Amiaux Colette, le Chêne Creux Perdrigne
Je suis pour le projet C comme il
est établi actuel.
Je suis contre le projet A car ce tracé
passe au pied de ma maison ce qui impactera
des nuisances sonores.



6 FÉVRIER

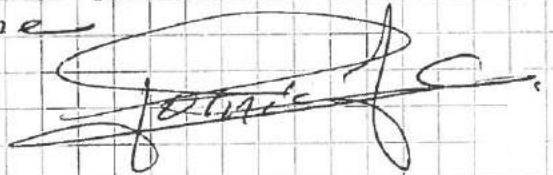
3

M. R. ROSNIC Jean Claude 8 Rue L'IN DERRIGNATE

Suis favorable trace Variante "C"

Traversant la pièce ZG n°27, dont l'usage fait
propriétaire: M^{me} LE HODEY Helène résidant à
RABOUIS L'ÉP, souhaite, certes, cette parcelle

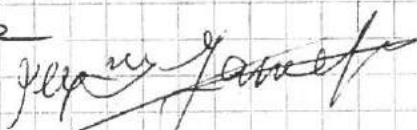
Autres variantes de tracé, la nature dont
jouissent les occupants des hameaux: SOUFFLIN,
BEAU-SOLEIL, CHÈNE CREUX, KERNUÉ - - -
sans compter activités agricoles nécessaire à
l'entretien faune et flore



6 Février

M^{me} Janet Gisèle 10 Kerneué Sterdignac

Je suis favorable au Tracé C tout en étant
propriétaire de foncier sur toutes les variantes.
La variante B est inconcevable vue que ma
maison d'habitation serait arasée. La variante A,
je me situerais en Z routes au ~~est~~ les vents domi-
nants du tracé A, et tout le foncier que mon
fils et mon petit-fils exploitent au lieu-dit du
Chêne Creux serait coupé en Z, avec l'accès
des parcelles supprimées pour les vaches laitières.
Il ne faut pas oublier que le tracé traverse des zones
humides au niveau de Kerneué ce qui viendrait impacter
la faune et la flore locale



III. CHASSABEAU & GUENAI - GIGE DE L'ÉTALAIN
La Croix de l'étalain.

Vous n'avez pas pensé à l'activité de mon commerce. Les 3 versions passent devant ou à proximité du garage. Sans aucune possibilité d'y accéder. C'est donc en l'état la mort, à petit feu de mon Activité. 12 heures par jour 6 jours sur 7 depuis tout d'années. Que vais-je laisser à mes enfants? Les petits commerces disparaissent les uns après les autres. et en plus ces nouveaux aménagements ne font rien pour nous aider. Je ferai donc tout ce qui est en mon pouvoir, pour avoir un accès à la H. 822.

M^r BENOIST DIDIER demeurant à Conzolim
directement impliqué dans le projet A. Agent constructeur
Immobilier il y a peu, je suis contre le projet A et
suis favorable au projet C - pour garder dans les
avantages de la vie à la campagne

M^r et M^{me} MORFOÏSSE Michel
28, 31 Rue du Manoir du Vieux Bourg.

- Nous sommes surpris par ses nouveaux tracés, étant donné
que nous avons construit deux habitations dont une pour notre
retraite à cette époque le tracé était la 4 Bis.

Esperons que vous allez faire le nécessaire pour
nous protéger de la vue et du bruit étant donné
que la 4 voie sera surélevée devant chez nous.
Et nous sommes inquiet au sujet du pont supérieur
de la route existante.

M^r et M^{me} Morfoïsse

M. WAUZY
M. BANNON

/ Section OUEST

Le champ néo-bé.

Plein d'avoir le soucis de l'économie
afin de ne pas encore alourdir nos impôts
Les itinéraires existants sont apparemment
parmi les moins coûteux et impactent
sans les termes agricoles qui représentent
l'essentiel sur la base de notre
filiale agroalimentaire.

Plein d'intérêt compte.

M. de CHATELAIN de ST-LAURENCE

parmi des sur cités.

Le comité de défense des quartiers ouest
de Mérégnac (R.D.6) souhaite que l'on tienne compte
de leur demande de contournement des rues
fréquentées par un trafic de poids lourds
extrêmement important 600-700 jours sans compter
le reste avec toutes les nuisances qui vont avec.
On pourrait imaginer une sortie pour ces poids lourds
sans passer juste devant de nombreuses habitations.
Les élus sont restés sourds à toutes les demandes
Il existe des lettres de 1994.

M^r M^{me} Thibault
des Gauthaies Mendiograc
Section Est

Nous habitons les Gauthaies.
Nous sommes pour le tracé Variante 1, Voir
Variante 1bis.

Sur la Variante 4, on l'éloignant du
panneau, des Gauthaies, le Plus Possible.
Nous rejetons la Variante 2 et 3. Pour
nous milieux Humains, c'est impensable
Cela passait juste devant notre entrée et
A moins de 40m de Notre Habitation.

Si il y a un projet en Forêt, Demain chez nous
A condition qu'il passe a plus de 100 m de
notre terrain -

~~Thibault~~

M^r et M^{me} Paul Juret
le chêne de Lande Mendiograc

Nous sommes pour la Variante 1 ou 1 Bis
Variante 2 dévastatrice d'Humains (Habitations)
+ Voies Verte - faune - flore par la route de substitution
Variante 4 Dévastatrice de 2 maisons + ennuisamment
voies verte - faune flore ect...

~~Juret~~

Nous, agriculteurs et riverains, nous nous sommes concertés au vu des différentes variantes proposées.

Nous sommes arrivés à un accord consentant sur une variante.

Il s'agit de la variante 4 améliorée avec une modification du tracé au niveau des Gautrais. Le Traité passerait au nord des Gautrais (derrière la voie verte) et rattraperait dans la forêt la variante 4 côté sud de la nationale actuelle afin de protéger le bout du bois.

Le traité protégerait les agriculteurs et l'aspect humain.

M^{me} SOULABAIL Céline
11 Les Gautrais
Mendignac

M^r Duclos J. Hervé
Le Bout du Bois
Mendignac

LERIN Alin
EARL CRILLAN
Mendignac

LERIN Arlette
Champs Levittes
TREMORC
LERIN Pascal
Earl Mendignac

SAVARY Danielle
Earl
Mendignac

Requenois Michel
La Vallée, Carrière
Mendignac

Pierre LABBE
Les Gautrais
Mendignac

Dudoué Claude

Perrine ANBEE
Propriétaire du Domaine
Mendignac

DELALAUNDE René
Herbier

JONES Valérie

LABBE Loïc

4, Le Bout du Bois.

10^{me} Paillet Annick

La Croix du Talain
Gomené

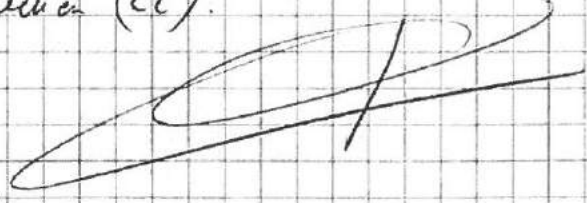
Je suis pour la variante C mais la route de substitution est trop proche de l'habitation ou je demande le rachat de ma maison.

Paillet

M. David Pascal 5 rue de la gare 22230 Pédernec
Projetants sur Gomené au land de ma. / p. 2
Variante C

Je suis pour la variante "C", plus respectueuse de l'environnement et des exploitations agricoles et des habitations.

Veux un garage de l'étable en l'intégrant comme si une de rap et de service. Favoriser l'existant local, autrement, il n'y aura plus de station-service sur 150 km en allant vers Nothen (22).



Loïc L'ABBÉ -
4, le bout des bois -

9

Je adhère à la variante 4 à condition qu'elle soit modifiée
par un tracé passant au nord des Cartrains -

Par ailleurs, je constate que la variante 1 traverse mon
terrain (à hauteur des 'x' accès fermés) plaçant mon habitation
à 50 mètres de l'ouvrage. Sachant que le terrain si en dessous
appartient à une collectivité territoriale, il me semble
légitime d'espérer, le cas échéant, une très sensible modification
du tracé afin d'épargner une partie de mon terrain -
Cette option me placerait ainsi en dehors de la bande de 100 m.

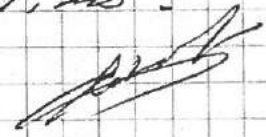
M. The Scott Lyville et M. Briet Celine
ainsi que Flamin et Lola
Kersme N°24
22280 Pledu guez

Je suis concerné par la variante A. Je trouve
que cette variante est très mauvaise par rapport
à l'environnement (zone humide 2H 73 au sud,
mare ... ainsi que la parcelle 2H 82 purlieu,
fontaine 2H 75 (B) fontaine "Dau" plantation de saule)
ainsi que combustion de chêne creux 2H 73, refuge
de pic épide, si telle ... Au point de vue agricole
de coupe de terre agricole fertile 2H 76, 2H 80, 136
exploitées par M. et Mme Janet (installation de leur fils)

ainsi que d'autres formes de l'exploitation (Comptables¹⁰
d'œuvre oues), c'est l'économie de notre commune...

Au point de vue humain, nous concernés par le
point de vue directe sur la 4x4 A 2H 73
ainsi que les habitants de Guepelin (nouvelles
constructions) et même ceux Vol. dominants
Sud Ouest (Bruit).

Je pense que la variante C (tracé historique) serait
la moins pénalisante que ce soit sur l'environnement,
la agriculture et surtout les habitations.



Vendredi 13 Février 2015

M^{me} DARTOIS Anna et M^r DARTOIS Serge.

5, Le Fertier 22230 MERDRIGNAC
(Côté OUEST)

- Nous sommes pour la seconde fois livrés
au choix de l'état pour cette mise en
2x2 voies de la RN 164 -

- En effet, nous avons été complètement
trompé en 1983, lors de la décision
du contournement de Merdrignac avec
la rocade qui existe actuellement.

- Je tiens à préciser que notre maison
est à une distance d'une dizaine de
mètres de l'actuelle rocade.

- En conséquence, je souhrite particulièrement
(la variante - A) qui enfin pourrait
nous soulagier du Bruit des véhicules.

- Sans compter la perte de la valeur immobilière de notre maison desormais!
- Je souhaite aussi un mur anti bruit efficace pour l'avenir -
- Nous souhaitons une étude de votre part, sur le dédommagement des contraintes sur ce projet, de la mise en 2x2 ~~voies~~ voies, vis à vis de notre maison!

Amable

JARRET André Francette Guillaume GAEC du Chêne Creux 14 Février 2015

Le tracé B, humainement n'est pas envisageable, au niveau de Kernué, vous auriez la maison de ma mère en doublant la 2x2 voies. Vous passez au niveau de Beau Solaire en arasant une deuxième maison, en passant en façade de 4 maisons au ras de celles-ci et en pignon de 4 maisons, c'est à exclure totalement.

Pour le tracé A, vous partez de Kernué, vous mettez ma mère entre 2 routes qui a subi toute sa vie avec mon père décédé aujourd'hui et avec mes 3 frères et sœurs, et moi-même cette route est bruyante, trafic, accidents fréquents, et aujourd'hui remorques qui se décrochent derrière la maison par un dos d'âne créé. Sur ce tracé A jusqu'à la Croix d'Échalour, vous ne coupez en 2 11 parcelles, je suis producteur de lait en vaches laitières, mes vaches vont à pied dans le parcellement. La production est à majorité herbe au pâturage. Au 1^{er} Janvier 2015, mon fils s'installe en GAEC avec moi, et ma femme. Une stabulation doit commencer dans ce courant février. Je redemande un projet conséquent financièrement sans reprise de foncier, donc il est hors de question de monter

à la hauteur de la côte de 'le Chêne Croix'. Quand nous arrivons
au Chêne Croix, nous passons à quelques mètres de ma maison
l'habitation, et du site d'exploitation. J'ai en production avec
3 VTH du lait, de la viande, et des poules 'futurs reproducteurs'
'grands parents', élevage sous grande protection sanitaire.
Il est hors de question qu'il y ait un trafic de camions et
voitures, à quelques dizaines de mètres de mon poulailler,
sinon je perd mon contrat de travail, vu que les normes
sanitaires ne seraient pas respectées par l'environnement créé.
Je viens juste de réinvestir dans cette production, déjà
subi beaucoup d'écarts dans cette production (larguer par Poux
il y a 2 ans et demi). Et arrivons à Kermeré sur Gomené
en cas de stabilisation à Pascal Rocaboy qui est installé
en robot de traite avec son unique parcelle à pied pour
ses vaches, c'est hors de question pour lui. Pour ce qui est
des vents dominants pour les résidents de Couéplan, c'est
impossible pour eux d'être dans le bruit comme pour nous,
surtout que ce village est en zone constructible. De plus,
vous supprimez le pont de 'les Champs Robillard' au Fertier,
donc que cette route est très fréquentée, à pied, à vélo,
tracteur, voitures pour ce village, la Villa Es Goureaux, Constantiel
La Barre, les Clouzeaux en Gomené.

Nous arrivons au tracé C, il est le plus cohérent, ne touche
pas de maisons sauf Kermeré (Prêt Mme Malard (en limite))
et à 'la Métairie Neuve' où il faudra faire des aménagements
pour le bruit. Au niveau de la route Beau Soleil - Trébede, le
pont prévu est impératif à la traversée du projet C. Au niveau
de 'le Chêne Croix', limite Gomené - Herdingnas, il faudra un
bouduc assez haut et large pour passer un tracteur et une

bonne à eau. C'est à ce niveau que j'ai le parcellaire (13)
herbe pour mes gemmes de l'élevage déjà en place par
rapport à la route nationale 164 d'aujourd'hui. Il faudra
pouvoir passer tuyau d'eau, fil de clôture électrique, sous ce
bois, écoulement d'eau. Dans ce secteur, il y a beaucoup de
traversée de gibier sauvage : biches, chevreuils, sangliers, d'où
de nombreux accidents non répertoriés sur ce tronçon et abords
ruraux, pour les routes de substitutions, sur le tracé C : Pour la
portion La Croix d'Étaloir - Kermuë, il sera pris l'actuelle nationale.
Il faut penser que tout Laurentais, une partie de Gomené
passe par cette route pour aller à la Coop en livraison céréales,
recherche d'agroalimentaires, ou aller chez le mécanicien agricole,
livraison camions d'aliments, de boîtier, etc. - Pour le tracé
La Croix d'Étaloir - Laurentais, il faut longer la 2x2 voies
d'aujourd'hui, il y a presque tout le long l'ancienne nationale
ou des terrasses non-exploitées. Pour la Créonçais à aller sur la route
Merdrignac - Fléviac, soit utiliser la route de La Bourladière et
en créer une le long de la 2x2 voies existante. De cette voie
route à aller sur la route d'Illifant, créer une route en
parallèle de la 2x2 Voies jusqu'à la racine, passer au
Sud de Volvras, reprendre un chemin existant à gauche
en le passant en route pour sortir sur la route d'Illifant.
Pour tous les tracés, il ne faut oublier qu'il y aura du bois
à reprendre pour les routes de substitution, il y a 0 hectare en
réserve foncière du côté Ouest de Merdrignac. Dans tous
les tracés proposés, je perds du foncier, j'en suis conscient,
il faudra une compensation en surface pour le parcellaire
perdue (réserve foncière). Je suis né à Kermuë, près Merdrignac,
j'ai toujours vécu dans l'insécurité de cette route, contraintes de

français. Il faut créer un tracé cohérent pour tout le (14)
ronde, en touchant le moins de personnes possible.
Il faut toujours conserver le port de "les Champs Robillard"
au Fierbiert, il y a des logements à "les Champs Robillard", la
ville Es Garcaux, Castensuët, la Barre, les Claviers en Comar
avec enfants, personnes âgées qui se déplacent à vélo,
donc ne pas rallonger la distance pour aller au centre de
Nardognes



M^r FAUCON Jean-Jacques

M^{me} ROUILLAC Maryse

2^e Maison Neuve - HERDRIGNAC

Section Ouest.

le 17/02/2015.

Nous sommes en bordure de la RN 164 en dessous de
la "Métairie Neuve". Nous ne voulons pas le doublement
de la route actuelle.

La variante C nous semble la plus appropriée car elle
limite l'impact sur l'activité agricole et l'environnement
par rapport à la variante A.

A fin de limiter les nuisances sonores et visuelles, nous
souhaitons qu'il soit construit de part et d'autre des
merlons de terre; et le changement des ouvertures
de notre habitation.

~~Rouillac~~

M^{re} et M^{me} Satorche Pierre
 1 Le Fertier 22230 Merdrignac

Souhaitons aménagement pour nuisances
 sonores pour profiter de nos verandas et
 bars ouverts.

~~Satorche~~

Aménagement de la partie Ouest c'est
 la variante C la plus souhaitable ce
 qui ne gênera en rien le Chêne, le feu ni
 les champs Trullard.

~~Satorche~~

M^{me} Raffey Edith

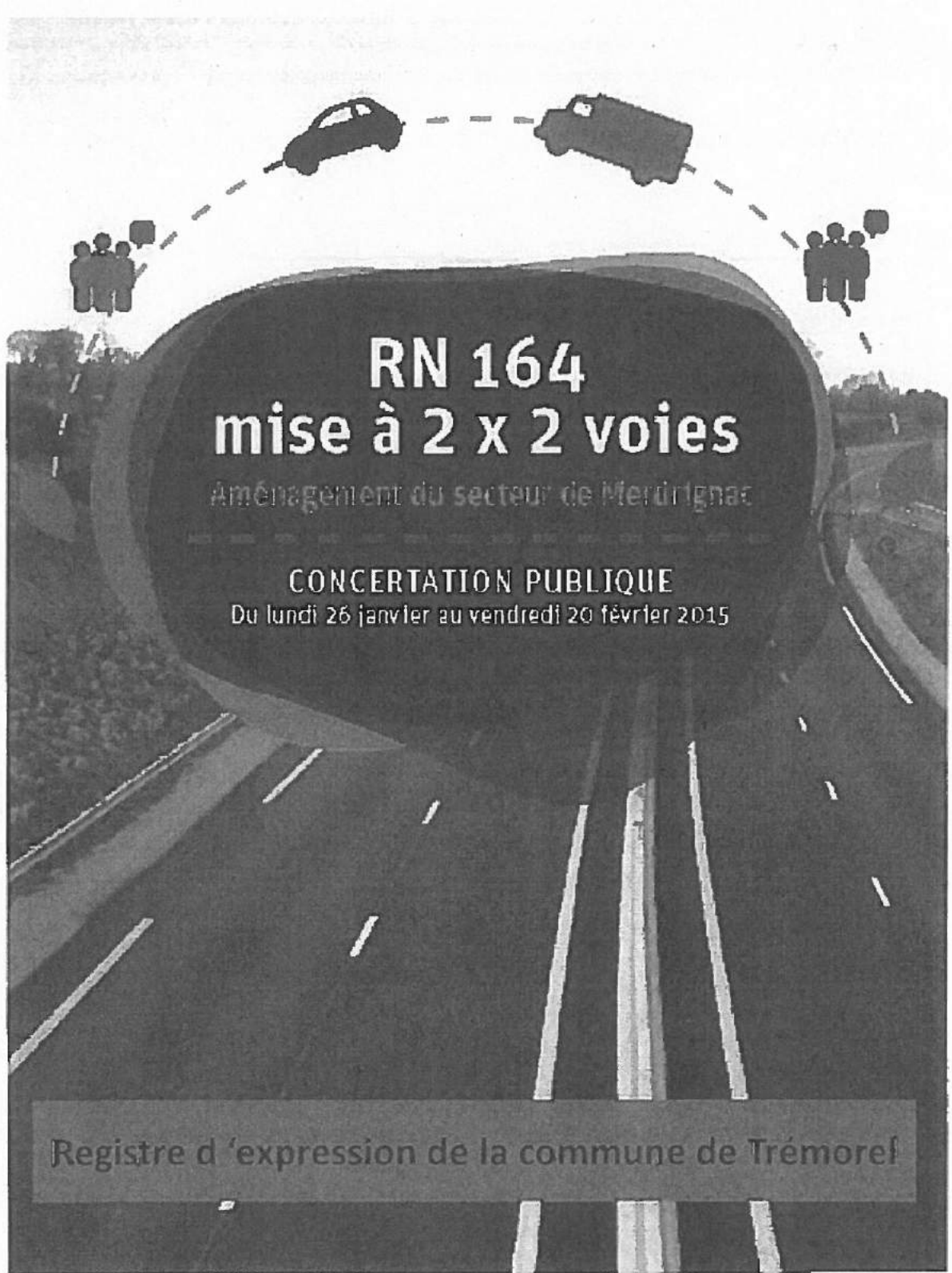
4 Maison Neuve Merdrignac

Nous sommes en bordure de la R.N 164 en
 dessous de la Mitaine neuve et nous
 et fin de limiter les nuisances sonores
 Nous souhaitons qu'il soit construit de part
 et d'autre des merlons de terres, et de
 changement des ouvertures de notre habitation.

~~Raffey~~

David GESREV, gérant du garage MTT Auto,
 S'ait fait le choix d'investir à Merdrignac il y a 8 ans
 en bordure de la RN 164, c'est emplacement établi
 primordial par notre activité commerciale, si nous nous

retrouverions sans cet emplacement "commercial" le
 devenir de l'entreprise serait en péril, sans solution
 d'échange de terrain, nous n'aurons plus d'intérêt de rester
 à Merdrignac et de concrétiser des projets de
 développement à court terme



RN 164 mise à 2 x 2 voies

Aménagement du secteur de Merdrignac

CONCERTATION PUBLIQUE

Du lundi 26 janvier au vendredi 20 février 2015

Registre d'expression de la commune de Trémoréf



**RN164 – Mise à 2x2 voies – Aménagement du secteur de Merdrignac
Concertation Publique**

Registre mis à la disposition du public dans la commune de :

Trémorel

Notice d'information :

Du lundi 26 janvier au vendredi 20 février 2015 se déroule la concertation publique sur le projet d'aménagement à 2x2 voies de la RN164 dans le secteur de Merdrignac.

Le maître d'ouvrage de ce projet est l'État, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Le périmètre d'étude du projet concerne 4 communes. Il s'agit de Merdrignac, Trémorel, Goméné et Laurenan.

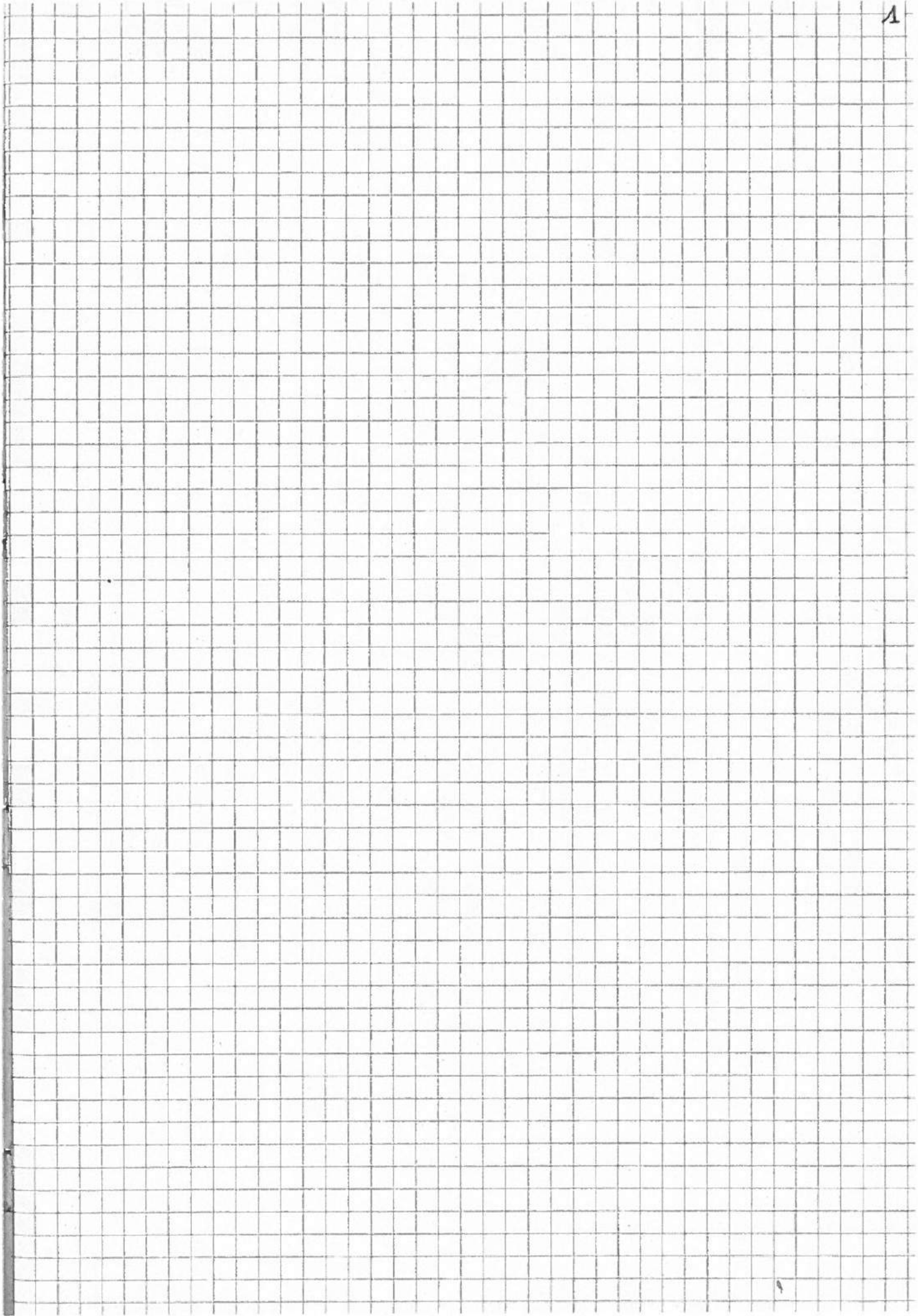
La concertation porte sur les différentes variantes d'aménagement envisagées. Elle vise à informer le public et recueillir les avis sur les différentes variantes proposées et analysées.

Vous pouvez faire part par écrit dans ce registre de toutes vos remarques, suggestions et propositions concernant le projet et les différentes variantes proposées.

L'anonymat est possible, mais il est préférable d'indiquer votre identité et votre qualité.

Ce registre en exemplaire unique, est mis à la disposition du public afin de recueillir les avis et remarques sur le projet. Il est la propriété de l'État et ne peut en aucun cas quitter le lieu que la Mairie a mis à la disposition du public selon les modalités de concertation adoptées par le Préfet de Région.

Il constituera une des pièces du bilan qui sera établi après la période de concertation. Ce dernier sera soumis à l'avis de chaque commune et sera ensuite rendu public.



Annexe 10 : Mails et courriers reçus

12/02/15

G.A.E.C GILLET
Le Haut Breil
22230 Mendrignac

Objet: Prolongement de la 2x2 vers
Messieu, Madame

Suite aux réunions, nous sommes
favorable pour la solution non avec
des modifications au gabarit par une
continuité derrière les habitations, ce
qui résoudrait les soucis des riverains.

Quant à notre exploitation, on est
troué quoiqu'il arrive :

- Perte de terre (environ 10 Ha)
- Perte d'épandage
- diminution de cheptel
- Perte de revenus
- Difficultés financières à envisager
due à un investissement récent.

La solution est possible, nous
réattribuer de la terre pour que l'exploitati
soit viable pour en vivre car nous
sommes un G.A.E.C à 0 de revenu
extérieur

Dans l'attente d'une réponse, recevez
nos salutations distinguées.

 Gillet

lesserhen.

M. 2. 2015,

Monsieur, Madame Tonoli Payer

lesserhen
Merdrignac 22230

Concernant la variante 4 il serait bon
de revoir le rucé Concernant le bout du bois -
lesserhen et les gautrais -
J'espère que mon courrier retrouvera votre
affection

Recevez mes salutations distinguées

Mme Tonoli Christine



Fait à Perdrignac
Le 18/02/15

M^R et M^{me} GILLET

Objet: Aménagement de la 16^e h
secteur Perdrignac, section est

Nous sommes d'accord pour
privilégier la variante h mais
en contournant les gambiers et le
bout du bois par le Nord / Ouest

Reuillez agréer mes salutations
distinguées

Gillet E. M^{me} Gillet

Gillet

Monsieur M. MEANCE ALphonse

44 Rue du Manoir du V^e Bouwy

2130 MERDRIGNAN

A

Monsieur le représentant de la DREAL

Nous sommes propriétaires d'une maison d'habitation construite sur un terrain cadastré n. w. 67 et 68. Le terrain longe la Déviation de MERDRIGNAN sur 145^m, 50. Sa de nombre de poids lourd nous subissons déjà des nuisances sonores.

Nous espérons que la future mise à 2x2 voies partant de l'échangeur de la Ville Hubeau soit la variante N°1^{BI} celle qui était prévue il y a quelque temps déjà!

Si ce tracé n'est pas retenu, nous risquons de voir la future Déviation se rapprocher d'avantage de chez nous et donc de nous apporter des nuisances supplémentaires. Dans ce cas il nous apparaît utile qu'il soit construit un mur anti-bruit pour éviter au maximum ces nuisances. Nous souhaitons et espérons que vous tiendrez compte de cette suggestion.

A. Meance

P.S. Copie à M^{me} LE MAIRE, Conseil Général de MERDRIGNAN.

M. Nicolas CHARTIER
Le Fertier
22230 MERDRIGNAC

A Merdrignac, le 19 février 2015

Objet : RN 164, secteur de Merdrignac
Concertation publique

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la concertation citée en objet, je me permets de vous faire part de mes interrogations par rapport à la variante C, à savoir :

- un mur anti bruit est-il envisageable pour la maison d'habitation
- l'aménagement va-t-il entraîner une perte de valeur de la maison
- des indemnisations sont-elles possibles en cas d'impact de mon exploitation de sapins de Noël.

Je vous remercie, Madame, Monsieur, de bien vouloir prendre en considération ces interrogations.

Veuillez agréer mes sincères salutations.

Nicolas CHARTIER



Sujet: Tr: Demande suite à projet 2X2 voies - Merdrignac 22

De : "DREAL Bretagne (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Bretagne) emis par LE CHAUX Nathalie (Secrétaire-assistante) - DREAL Bretagne/DIR" <nathalie.le-chaux.-dreal-bretagne@developpement-durable.gouv.fr>

Date : 10/03/2015 09:10

Pour : "DREAL Bretagne/IST (Service Infrastructures Sécurité Transports)" <ist.dreal-bretagne@developpement-durable.gouv.fr>

REÇU LE
10 MARS 2015
DREAL/IST

----- Message original -----

Return-Path: <p.manuel@clm-avocats.com>

Received: from ([unix socket]) by am1-01 (Cyrus v2.4.16-Debian-2.4.16-4+deb7u2) with LMTPA; Mon, 09 Mar 2015 14:10:57 +0100
X-Sieve: CMU Sieve 2.4

X-Remise-Pamela: v1.4.1; le 09/03/2015 14:10:57; + mdf=0; lda=1; ea=0; eab=0; fdv=0; + from original: "Paula Manuel" <p.manuel@clm-avocats.com>

Received: from reltranet-03.ac.melanie2.i2 (reltranet-03.ac.melanie2.i2 [10.167.128.51]) (using TLSv1.2 with cipher AECDH-AES256-SHA (256/256 bits)) (No client certificate requested) by amelie-01.ac.melanie2.i2 (Postfix) with ESMTPS id 3A59E1AA0095 for

<dreal-bretagne%developpement-durable.gouv.fr@amelie-01.ac.melanie2.i2>; Mon, 9 Mar 2015 14:10:57 +0100 (CET)

Received: from localhost (localhost [127.0.0.1]) by reltranet-03.ac.melanie2.i2 (Postfix) with ESMTTP id 2DC673C4071 for <dreal-bretagne%developpement-durable.gouv.fr@amelie-01.ac.melanie2.i2>; Mon, 9 Mar 2015 14:10:55 +0100 (CET)

X-Virus-Scanned: Scan at equipement.gouv.fr

X-decod-Pamela: v1.0.0; le 09/03/2015 14:10:56; + mdf=0; lda=1; ea=0; eab=0; fdv=0;

Received: from reltranet-03.ac.melanie2.i2 ([127.0.0.1]) by localhost (reltranet-03.csac.melanie2.i2 [127.0.0.1]) (amavisd-new, port 10024) with LMTP id BV2ZQ1DgS87t for

<dreal-bretagne%developpement-durable.gouv.fr@amelie-01.ac.melanie2.i2>; Mon, 9 Mar 2015 14:10:54 +0100 (CET)

Received: from reltinternet-02.equipement.gouv.fr (reltinternet-02.csac.melanie2.i2 [10.167.126.14]) (using TLSv1.2 with cipher ECDHE-RSA-AES256-GCM-SHA384 (256/256 bits)) (Client CN "reltinternet-01.csac.melanie2.i2", Issuer "AC Serveurs - Secteur public developpement durable" (not verified)) by reltranet-03.ac.melanie2.i2 (Postfix) with ESMTPS id C403F3C4064 for

<DREAL-Bretagne@developpement-durable.gouv.fr>; Mon, 9 Mar 2015 14:10:53 +0100 (CET)

Received: from localhost (localhost [127.0.0.1]) by reltinternet-02.equipement.gouv.fr (Postfix) with ESMTTP id 7E9D070C192 for <DREAL-Bretagne@developpement-durable.gouv.fr>; Mon, 9 Mar 2015 14:10:53 +0100 (CET)

X-Spam-Flag: NO

X-Spam-Score: -1.588

X-Spam-Level:

X-Spam-Status: No, score=-1.588 tagged_above=-999.9 required=4 tests=[BAYES_00=-1.9, HTML_MESSAGE=0.001, MSGID_MULTIPLE_AT=1, RCVD_IN_DNSWL_LOW=-0.7, T_REMOTE_IMAGE=0.01, URIBL_BLOCKED=0.001] autolearn=no

Received: from reltinternet-02.equipement.gouv.fr ([127.0.0.1]) by localhost (reltinternet-02.csac.melanie2.i2 [127.0.0.1]) (amavisd-new, port 10024) with LMTP id rBVPNqM4bOvV for

<DREAL-Bretagne@developpement-durable.gouv.fr>; Mon, 9 Mar 2015 14:10:44

+0100 (CET)

Received-SPF: None (no SPF record) identity=mailfrom;
client-ip=212.27.42.10; helo=smtpfb2-g21.free.fr;
envelope-from=p.manuel@clm-avocats.com

Received: from smtpfb2-g21.free.fr (smtpfb2-g21.free.fr [212.27.42.10])
by relternet-02.equipement.gouv.fr (Postfix) with ESMTMP id 8BDC470C191
for <DREAL-Bretagne@developpement-durable.gouv.fr>; Mon, 9 Mar 2015
14:10:38 +0100 (CET)

Received: from smtp6-g21.free.fr (smtp6-g21.free.fr [212.27.42.6]) by
smtpfb2-g21.free.fr (Postfix) with ESMTMP id BE691D1A25F for
<DREAL-Bretagne@developpement-durable.gouv.fr>; Mon, 9 Mar 2015 14:01:29
+0100 (CET)

Received: from PCdePaula (unknown [82.229.236.164]) by
smtp6-g21.free.fr (Postfix) with ESMTMP id 0C102822F6; Mon, 9 Mar 2015
14:00:17 +0100 (CET)

From: > Paula Manuel (par Internet) <p.manuel@clm-avocats.com>

X-mineqOrigine: par Internet

Reply-to: Paula Manuel <p.manuel@clm-avocats.com>

To: <DREAL-Bretagne@developpement-durable.gouv.fr>

Cc: 'DELALANDE Christophe' <c.delalande@evesa.fr>

Subject: Demande suite à projet 2X2 voies - Merdrignac 22

Date: Mon, 9 Mar 2015 14:00:55 +0100

Message-ID: <006101d05a69\$14ec22b0\$3ec46810\$@manuel@clm-avocats.com>

MIME-Version: 1.0

Content-Type: multipart/mixed;

boundary="-----_NextPart_000_0062_01D05A71.76B08AB0"

X-Priority: 1 (Highest)

X-MSMail-Priority: High

X-Mailer: Microsoft Office Outlook 12.0

Thread-Index: AdBaaROYX602QmkFSp+f/bQKvxhXAQ==

Content-Language: fr

Importance: High

X-Antivirus: avast! (VPS 150309-0, 09/03/2015), Outbound message

X-Antivirus-Status: Clean

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver en pièce jointe la lettre de M. Delalande René.

Bonne réception.

Paula Manuel

Avocat au Barreau de Paris

256, rue de Vaugirard - 75015 PARIS - Toque : B0146

Tél. : 01 76 70 45 82

Fax : 09 59 16 28 78

/interphone : COTTERET- LEMEUR-MANUEL/

/2ème étage/

/Métro : Vaugirard/

M. DELALANDE

Lesieur

Perdiguera

Messieurs

Suite au projet 2x2 voies, en temps que riverains il m'appartient de vous donner les points précis pour cette mise en oeuvre, qui me semble aujourd'hui le moment d'être communiqué.

A savoir, si il y avait rupture ou pas de voie communale, je souhaite que le chemin d'exploitation actuel, passant entre mes deux maisons et celle de M^r Tonoli soit reporté dans ma parcelle b n°75 et a b71. ces parcelles dont je suis le Propriétaire, ainsi que la Parcelle a 1. a 6 et 8 aussi. Ceci nous éviterais un passage important de Matériel agricole de grande largeur, dont je suis contraint à enlever et remettre les Piquets de clôture pour faire passer une Roue sur la Pelouse.

il me semble que la création du Nouveau Passage soutigné de pointilles Rouges aurait presque la même superficie

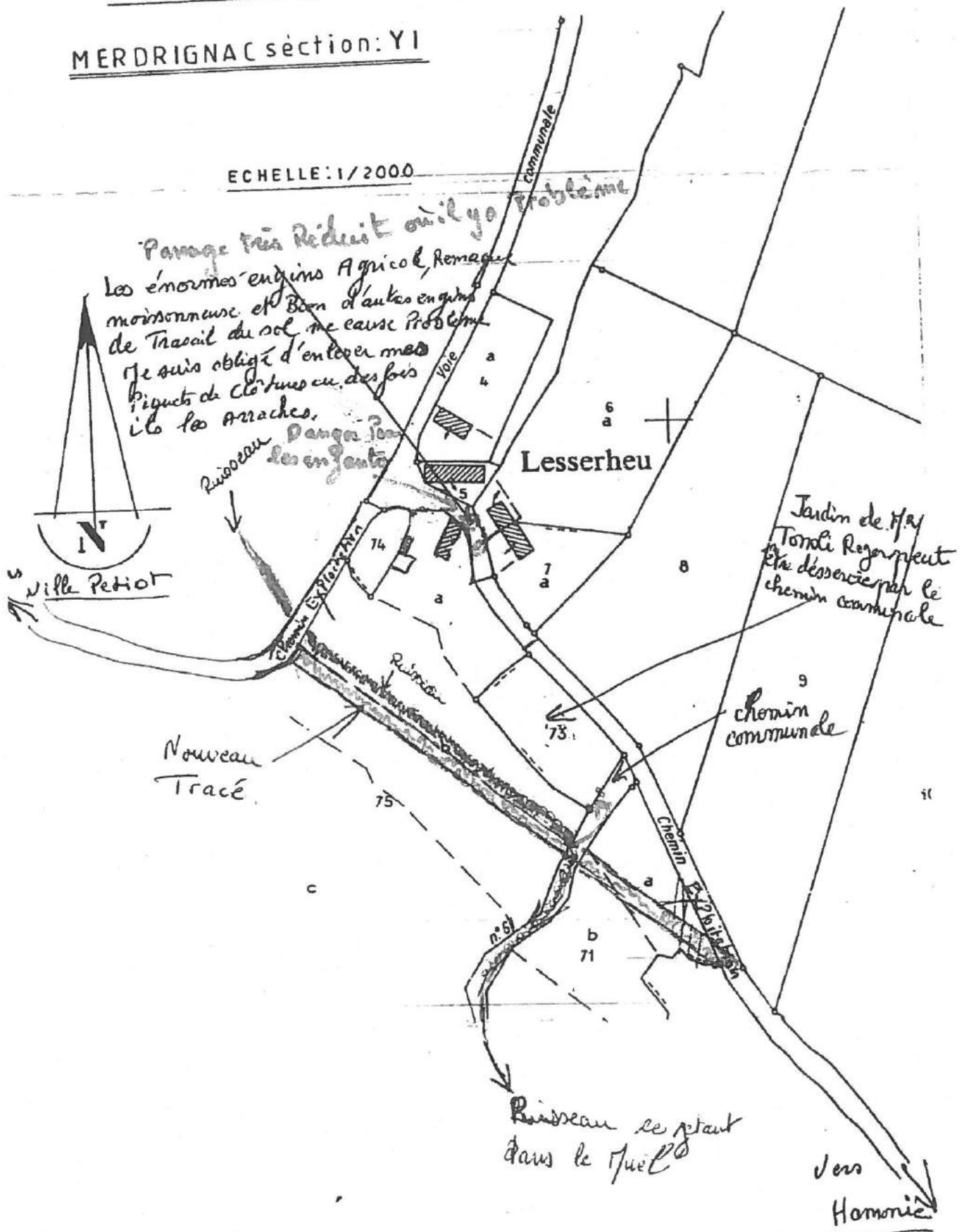
J'espère que tous ces points détaillés vous apporteront satisfaction. Je vous en remercie d'avance

Delalande

PLAN CADASTRAL

MERDRIGNAC section: Y1

ECHELLE: 1/2000



12/02/15

GAEC GILLET
Le Haut Breil
22230 Mendignac

Objet: Prolongement de la 2^{de} voie
Messieu, Madame

Suite aux réunions nous sommes favorable pour la solution non avec des modifications au gabarit par une continuité derrière les habitations, ce qui résoudrait les sorties des riverains.

Quant à notre exploitation, on est touché quoiqu'il arrive :

- Perte de terre (environ 10 Ha)
- Perte d'épandage
- diminution de cheptel
- Perte de revenus

Difficultés financières à en gérer due à un investissement récent.

La solution est possible, nous réattribuer de la terre pour que l'exploitation soit viable pour en vivre car nous sommes un GAEC à 2 et pas de revenus extérieurs

Dans l'attente d'une réponse, recevrez nos salutations distinguées.

 Gillet

Madame Hampe Simone

un emagement de la RN 164 secteur Mendignac est
est,

le 9. février 2015

après avoir consulté les variantes en mairie de
Mendignac

Nous sommes d'accord pour privilégier la
variante H

en apportant quelques modifications section
gautrais et bout du bois

Je espère que mon courrier retiendra votre
attention et saura vous faire comprendre mon
inquiétude

~~Hampe Simone~~

MERDRIGNAC LE 11 FEVRIER 2015

MONSIEUR PAUL JAMET
7 LE CHENE DE LA LANDE
22230 MERDRIGNAC

REÇU LE
12 FEV. 2015
DREAL/IST

MONSIEUR PIERRE ALEXANDRE POIVRE
DREAL
10 RUE MAURICE FABRE
35065 RENNES

TEL 0619288455

Ponpon22230@hotmail.fr

OBJET 2X2 VOIES SECTEUR EST VERS TREMOREL

LRAR

MONSIEUR

Veillez trouver ci-joint mon intervention lors de la réunion publique du 03 février 2015 j'ai été inspiré de ne parler qu'après les dires de MADAME LE MAIRE à la fin de mon exposé le public était sidéré ; et la salle s'est vidée quelques minutes après.

Il est anormal que MADAME LE MAIRE décide de la variante à privilégiée (variante 4) avant même que le public est donné son avis du 26 janvier 2015 au 20 février 2015

Je voudrais savoir qui contrôle les registres et les mails ?...

Si la variante 4 est retenue étant la plus dévastatrice environnementale !!!... ; 2 maisons détruites au BOUT DU BOIS ; au NORD SERUPA une maison d'habitation après construction 2x2 voies ; route communale vers PENHOUE-RIANT ET NOUVELLE VOIE VERTE cette dernière sera à environ 34 mètres donc SANS VALEUR.

Le E de DREAL pourquoi le laisser !!!...

Conclusion les deux variantes a retenir 1 et 1 bis avec sa réserve foncière de 31 HA 57 A

Veillez agréer monsieur l'expression de mes sentiments les meilleurs

PAUL JAMET



CONCERTATION PUBLIQUE

MARDI 03 FEVRIER 2015

SALLE DES FETES MERDRIGNAC

***Le 28 juin 1994 (20 ans) le conseil municipal est appelé a voter
Pour ou contre le tracé SUD secteur EST de MERDRIGNAC
résultat 15 voix oui & 2 contre & 5 blancs***

***Le 24 octobre 2006 réunion communautaire la communauté de
commune se porte acquéreur AUX GAUTRAIS de 13 HA + les
18HA 57 DU CHENE DE LA LANDE a la SBAFER total 31 HA 57 A
De réserve foncière pour compenser la surface perdue par la
2x2 voies future***

***Le 31 mars 2014 les géomètres étaient sur la VOIE VERTE Sont
allés faire des mesures chez le voisin voyant ces derniers leurs a
demandé ; pourquoi ses mesures ?...A la demande du CONSEIL
GENERAL pour la 2x2 voies ; étant informé par le voisin j'ai vite
compris, je suis allés voir sur la VOIE VERTE pas de doute***

***Le 14 avril 2014 j'envoyais un courrier à CLAUDY LEBRETON
pour être mieux informéétant septique***

***Le 15 mai 2014 réponse du DIRECTEUR des infrastructures et
des déplacements MONSIEUR ERIC DELATTRE votre courrier
envoyé à la DREAL a l'intention de MONSIEUR PIERRE
ALEXANDRE POIVRE***

***Le 20 mai 2014 2^{ème} réponse du CONSEIL GENERAL services
randonnées & espaces naturels et paysages***

***Le projet initial prévoit effectivement un aménagement au
SUD de la RN 164 actuelle et a ce jour aucun élément
contradictoire n'a été communiqué auprès de mes services***

POUR LE PRESIDENT DIRECTEUR

LE DIRECTEUR MONSIEUR JOEL OLLIVIER

Le 12 juillet 2014 1ère réunion du groupe de travail

Composé majoritairement du monde agricole

***Avant même que la réunion commence (c'est la variante 4 qui
est retenue)***

***Tout le groupe de travail a bien été pour la variante 4 (sauf ma
voisine pour la variante 1 & 1 bis)***

Le 09 aout 2014 réunion de travail en présence de

***MADAME LE MAIRE & 6 agriculteurs 1 personne autre
profession PIERRE et MOI- MEME***

***7 pour la variante 4 ; 2 pour la variante 1 & 1 bis pierre et moi-
même***

Le 10 aout 2014 j'ai envoyé un compte -rendu de la réunion

***A MONSIEUR PIERRE ALEXANDRE POIVRE ne pouvant accepter
un tel déséquilibre***

Pourquoi une concertation publique ce soir toutes les décisions étant prises par le groupe de travail ?...se sera la variante 4 vu avec SERUPA et la SVA (ses les bruits qui courent)

Les objectifs de cette concertation sont pourtant....

INFORMER le plus largement possible tous les publics concernés par le projet

ECOUTER les avis de la population et de ses représentants.

DIALOGUER pour enrichir le projet d'aménagement.....

Je vais vous parler de la variante 4

Je commence chez les voisins AUX GAUTRAIS

Lors de l'acquisition de leur propriété promesse leurs as été faite par le CONSEIL GENERAL que la 2x2 voies passait au sud a distance correct

Aujourd'hui le groupe de travail majoritairement agricole voudrais qu'ils acceptent le passage de la 2x2 voies à peu de distance de leur propriété

Je continu un premier pont passage inférieur doit être construit AUX GAUTRAIS nécessitant une déviation provisoire le temps des travaux

Nous arrivons à la VOIE VERTE pour la couper détruisant tout sur son passage les talus arborés & les bois & la faune & la flore ...

Enclavement d'un site de reproduction rainette verte.

Destruction ZONE HUMIDE AU DROIT DU PONT-HERVA

La variante 4 est la plus DEVASTATRISTE environnementale celle qui contient le maximum d'observation en rouge signifiant TRES DEFAVORABLE dans le document à la MAIRIE

Nous arrivons à PENHOUET-RIANT entrée supprimée pour VOIE VERTE et siège exploitation

Après arrivée à la route de POILHATRE construction d'un deuxième pont passage supérieur + une route communale en parallèle à l'a 2x2 voies pour aller au siège d'exploitation de PENHOUET-RIANT

Nous continuons à la route VILLE COCATRIE

Deuxième Coupure de la VOIE VERTE et passage de la 2x2 voies.

Construction d'une nouvelle VOIE VERTE en parallèle à la 2x2 voies (les promeneurs ne viendront plus pour se ressourcer mais pour entendre le bruit des camions & voitures)

Sans oublier que la VOIE VERTE sera coupée pendant les travaux signifie que les promeneurs s'arrêterons AUX GAUTRAIS ou VILLE COCATRIE

La 2x2 voies continue pour rejoindre la route RN 164 au PONT-D'OMET construction d'un troisième pont passage inférieur pour aller à MERDRIGNAC

Et l'a 2x2 voies rejoint le pont route d'ILLIFAUT

COMPARAISON des VARIANTES COUT AU KM

MONTANT pris sur dossier concertation a la MAIRIE

1	----- 6 M€ 382000	-----4700 Mètres-----	30M€
1-bis	----5 M€ 791000	-----5180 Mètres-----	30 M€
2	-----7 M€ 415000	-----4720 Mètres-----	35 M€
4	-----6 M€ 841000	-----4970 Mètres-----	34 M€

DIFFERENCE de prix au KM entre VARIANTE

4 ET LA 1----- 459000 € de moins que la 4

4 ET LA 1 BIS -----1.050000 € de moins que la 4

4 ET LA 2 ----- 574000 € de plus que la 4

Je terminerai par l'enjeu environnement de l'opération :

La problématique environnementale occupe une place primordiale dans l'élaboration du projet d'aménagement.

Il s'agit principalement de préserver la richesse du patrimoine Naturel (VOIE VERTE) du secteur d'une part, et de conserver

La structure et l'identité du paysage d'autre part

Le projet s'attachera tout particulièrement à préserver les continuités écologiques au niveau de la forêt de la HARDOUINAIS, (classée ZNIEFF TYPE II), les habitats et les espèces d'intérêt Communautaire et /ou protégés ainsi que zones humides et bois classés présents sur l'aire d'étude.

MERCI A TOUTES & TOUS de votre attention

PAUL JAMET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PJ' or similar initials, written in a cursive style.

Pour moi je m'occupe du côté est vos (incompréhensible)

Merdignac - Mûr-de-Bretagne - Corlay - L

le comité de pilotage local

Madame le Maire

Régine Angée

6 agriculteurs

dont 4 adhérent au Havia

et pas concerné par

la 2x2 voies

+ 1 personne autre

profession

Madame le Maire

le soir du 03/02/2015

je pose la parole avant

moi (qui offre inspiration)

et moi plutôt après

Elle a informé le public

mais que ce dernier s'asso-

sons avis - il a dit la ma-

isante et que est prémonitoire

à la fin de mon intervention

en favor Paroisse de Hadami de Havia

Pos du public

Merdignac

Les différents scénarios de la mise en 2x2 voies de la RN164

Mardi, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) de Bretagne a organisé une réunion publique sur la mise à 2x2 voies des deux secteurs autour de Merdrignac : à l'est jusqu'aux Trois-Moineaux, sur 5 km, et à l'ouest jusqu'à la Croix-de-l'Étaloir, sur 4 km. Jusqu'au 20 février, la population peut donner son avis sur les quatre variantes.

À l'issue de la concertation, une seule variante sera retenue pour chacun des deux tronçons et son étude sera approfondie. Six à huit ans seront nécessaires avant la mise en service des nouveaux tronçons.

Actuellement, 7 000 véhicules par jour empruntent la RN164, à hauteur de Merdrignac. La prévision de trafic est de 11 000 véhicules à l'horizon 2035. La mise en 2x2 voies de la RN164 est un enjeu de développement économique, un enjeu agricole et environnemental, avec la forêt de la Hardouinais.

« Un projet d'utilité générale »

Régine Angée, présidente de la communauté de communes, a souligné « l'importance de la mise en 2x2 voies pour l'attractivité de notre territoire. C'est un projet d'utilité générale ».

Le projet va éviter au maximum les impacts sur les aspects humains, agricoles et environnementaux et



La salle des fêtes était comble pour la réunion publique sur la RN164.

compenser ceux-ci.

Actuellement quatre échangeurs existent. Ceux de la Ville-Hubeau et des Trois moineaux seront complétés. « Les variantes présentées ne sont pas les tracés définitifs », a précisé le représentant de la Dreal. Sur le tronçon ouest, le devenir du garage de l'Étaloir et l'impact sur les exploitations de Kermer et du Chêne-Creux ont été largement évoqués.

La variante passant au nord de la RN164 serait privilégiée par le comité de pilotage local.

Dans le secteur est, la variante passant au nord du Chêne-de-la-Lande serait privilégiée, avec des modifications au niveau de la Gaurtaie. Le coût des travaux s'élevait à environ 57 millions d'euros.

Un bilan de la concertation sera établi et rendu public. Il est possible de consulter le dossier d'études dans les mairies de Laurenan, Gomené, Merdrignac et Trémoré ou sur le site de la Dreal (www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr).

disponibles dans les mairies ou par courrier à RN164-merdignac@developpement-durable.gouv.fr.

Une permanence sera assurée par la Dreal, le vendredi 6 février, de 10 h à 17 h, à la mairie de Merdrignac.

■ **Séance bébés lecteurs**
Vendredi 6 février, 10 h 30, médiathèque, rue du Champ-des-Vignes. Des Histoires pour les petites oreilles. Gratuit. Contact : 02 96 28 42 28, mediatheque-merdignac@orange.fr.

Annuaire des statistiques comparatives

Échelle (ETC)

Échelle (ETC)	30ME	30ME	30ME	30ME	30ME	30ME
Conjonctions (ou déconjonctions)						
Moyennes (ou écarts-types)						
Écart-types						
Moyennes						
Moyennes absolues						
Moyennes relatives						

Favorable
 Peu défavorable
 Différentiel
 Très défavorable

Les conclusions du comité de suivi
 Le comité de suivi, au vu de cette synthèse, a fait le choix
 de poursuivre les études sur les variantes 1, 1bis, 2 et 4
 - de ne pas retenir la variante 3 au vu de ses impacts sur le milieu naturel.
 - d'ajouter une nouvelle variante regroupant le tracé de la variante 2 dans la zone
 sise de la forêt de la Haridoula puis celui de la variante 4 avec un passage au
 Nord de l'entreprise SEURIPA.
 - de décaler la variante 1 au Nord (passage au-dessus du hameau du Rouet de Buis)
 pour limiter les impacts agricoles.
 Comme pour la section Ouest, il a également été convenu de recherches des pistes
 d'optimisation pour limiter les impacts générés par l'itinéraire de substitution
 (emprise agricole pour la variante 2).
 Ainsi, pour la variante 2, il a été proposé de réutiliser des voies existantes.

Impact fluviaux
Pour décision 2 mais avant
le comité de suivi à plus
cette décision suite au
groupe de travail

dossier Marin

Madame HAMPE Simone

14 La Cariais

22230 MERDRIGNAC

Aménagement de la RN164 Secteur de Merdrignac -Section Est .

Le 05 Février 2015

Je réside au 14 du lieu- dit La Cariais et les variantes 1 et 1 bis vont passer sur des terres agricoles que je loue et qui sont dans la continuité de mon jardin.

La location de ces terres constitue un complément de revenu important pour mon budget et j'ai mis toutes mes économies dans la rénovation de cette maison pour ma retraite.

En plus de la perte financière importante que ces 2 variantes engendrent, l'impact sur ma vie au quotidien sera très préjudiciable.

J'habite aujourd'hui à la campagne et je devrai vivre demain au bord d'une 2*2 voies.

L'impact au niveau humain sera donc très important contrairement à ce qui est spécifié dans votre plaquette et ce, pour toutes les habitations qui vont se retrouver le long de ces tracés (1 et 1 bis) !

J'espère que mon courrier retiendra toute votre attention et saura vous faire comprendre ma grande inquiétude.

Collevu Regris

SCEA la Houssay

22230 Nerdriagnac

CAROT Guy

la Barre

22230 Comené

d'avancer du dossier de la mise en quatre voies de la RN 164 autour de NERDRIGNAC et d'un grand intérêt pour tous les habitants et entreprises du centre Bretagne. Par contre, cet aménagement doit prendre en compte les besoins des riverains et utilisateurs de l'actuel RN 164.

En effet, il est dans un premier temps important de ne pas créer d'impacts négatifs sur les entreprises bordant l'actuel RN 164. Ainsi, nous pouvons prendre l'exemple du garage CHASSEBOEUF de Comené, employeur d'une dizaine de salariés qui serait très fortement pénalisé si aucun accès direct entre la quatre voies et son garage n'était mis en place.

De plus, la réflexion sur la mise en place d'une route parallèle à cette quatre voies doit être traitée de façon aussi importante que celle de la quatre voies. Effectivement, en tant qu'agriculteur, j'utilise actuellement la RN 164 pour les transports de parcelles, bois, céréales entre mes élevages de NERDRIGNAC et TEBDORÉL. Si je comptabilise tous les transports, j'arrive à 280 aller-retour par an. Ses transports, si je doit les effectuer en traversant plusieurs villages ou même le centre ville



MAIRIE
Place du 15 Juin 1944
22230 GOMENÉ
Tél. 02 96 28 42 09
Fax 02 96 26 57 91
mairiegomené@orange.fr

RN 164 – MISE A 2 FOIS 2 VOIES SECTEUR GOMENE/MERDRIGNAN/LAURENAN COMTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU 5 FEVRIER

Suite à la réunion de la mise en 2x2 deux voies de la RN 164, où étaient présents des élus de Gomené, Merdrignac et Laurenan, ainsi qu'une partie de la population, les membres présents ont décidé d'opter pour la variante C.

Au cours de cette réunion il a notamment été constaté :

1°) un manque de servitude au lieu-dit de « la croix de l'étaioir »,

C'est pourquoi, une bretelle de sortie avant le garage de l'étaioir (dans le sens de Merdrignac / Loudéac), ainsi qu'une bretelle d'accès (dans le sens Loudéac/Merdrignac) serait bénéfique pour tout le monde.

Qu'un itinéraire Bis depuis cet échangeur, jusqu'à la « Lande aux chiens » serait le bienvenu puisque cette nouvelle desserte désenclaverait les villages de « la croix l'étaioir / Trémaugon » sur Gomené, ainsi que la « Folie » sur la commune de Laurenan,

3°) le principal accès, actuel, depuis la RN 164 au centre bourg de Gomené pourra être maintenu

Tout cet ensemble permettrait également à l'entreprise Chasseboeuf de continuer sereinement son activité ainsi que le maintien de ses emplois, il apparaît que cette solution faciliterait également la circulation des poids lourds et des machines agricoles qui rencontrent aujourd'hui des difficultés sur les voies communales, qui ne sont pas assez adaptées.

D'autre part ce qui semble incontournable, c'est la création d'un itinéraire Bis démarrant de « la Créonais » et passant au sud de la deux fois deux voies existante jusqu'à l'échangeur de la route d'Illifaut, limitant ainsi la circulation des poids lourds et des machines agricoles, lors des livraisons, des épandages agricoles ainsi que des récoltes.

Cette réflexion est tirée du fait que la majorité des agriculteurs sont du côté ouest, alors que les coopératives agricoles et les différents fournisseurs se trouvent dans le secteur de la route d'Illifaut.

Enfin, l'itinéraire de substitution présenté actuellement n'est pas du tout adapté pour la circulation des camions, des engins agricoles du fait qu'il traverse des zones constructibles

Gomené, le 6 février 2015
G. MAUGAIN - Adjoint

*Merdrignac
le 6/2/2015*

*Laurenan, le 6 Février 2015
P. Faucher*

Sujet: Concertation Publique. Propriétaire d'un verger. déviation de merdrignac 22..

De : "> Noel Chevalier (par Internet)" <noel.chevalier1@wanadoo.fr>

Date : 26/02/2015 18:36

Pour : RN164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

Bonjour,

N'étant pas en France lors de la concertation publique et n'ayant pu émettre un avis.

Je me permets de vous envoyer un mail.

Concernant la déviation de Merdrignac dans la partie ouest, d'après ce que j'ai appris, après la clôture de la concertation lors de mon retour au pays, la variante ayant la plus grande chance d'aboutir, après les discussions avec les différents acteurs et propriétaires.

Je voulais préciser que je suis propriétaire d'un verger et cette bretelle (variante C) passe au milieu de ce verger, donc je demande si la décision est prise, non pas l'échange de terrain mais l'indemnisation complète de ce verger comprenant 50 pommiers.. et la parcelle jouxtant ce verger...c'est vrai qu'on ne peut mesurer ce que représente ce verger pour moi, mais c'est l'héritage de mon père qui n'est plus de ce monde , qui a planté ce verger , il y a plus de trente ans donc, par respect je ne laisserai pas partir ce terrain avec une indemnisation qui ne soit pas à la hauteur du préjudice. Surtout que ces pommiers vu la plantation, il y a une trentaine d'années sont à pleine maturités....

Cordialement Monsieur CHEVALIER Noel 7 route chateau de beauregard 44600 SAINT NAZAIRE... Tel 0682682841..

Sujet:

De : "> Alain GUILLEMOT (par Internet)" <laclotaire@orange.fr>

Date : 17/02/2015 11:59

Pour : rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

Copie à : bernadette jamet <bernadettejamet@sfr.fr>

Il faut sauver la voie verte que tant de personnes adorent et qui est le seul chemin sauvage dans le secteur. Choisissez la solution 1, 1bis pour ne pas détruire cet havre de paix. Partout il se crée des voies vertes, c'est vraiment une richesse pour tous. En détruire une partie, casser une continuité est irréparable. De plus dans de nombreux territoires les voies vertes ont largement développé l'économie locale. Réfléchissez aux conséquences. Alain Guillemot

Sujet: Petition

De : "> Mireille MARIE (par Internet)" <mireilletdm@gmail.com>

Date : 19/02/2015 20:32

Pour : rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

Avis favorable pour la variante 1&1 bis

Très défavorable pour la variante 2&4 voie verte

Sujet: avis sur le tracé de la rn164

De : "> armel huchede (par Internet)" <armel.huchede@sfr.fr>

Date : 19/02/2015 20:57

Pour : rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je soussigné Armel HUCHEDE propriétaire directement touché par un ou plusieurs tracés de la future RN164 situé au lieu dit 14 le fertier 22230 MERDRIGNAC secteur OUEST de MERDRIGNAC . Pour réduire les nuisances sonores et pour le confort des habitants de ce village nous serions plus favorable à la variante A (suite à la réunion publique du mardi 3 février 2015 présentant les diverses variantes du tracé de la future RN164 on peut voir que l'impact sur l'humain à malheureusement moins de considération que les terres agricoles ainsi que la faune et la flore. Concernant les nuisances sonores vous dites que celles ci seront faibles mais je ne pense pas que vous ayez pris en compte qu'une majorité d'habitants dorment à l'étage de ces maisons et seront encore plus impactés que prévu du fait que la route sera en hauteur (actuellement lorsque la chaussée est mouillée le bruit est encore plus conséquent et malgré les doubles vitrages nous entendons la circulation depuis le village de Kernué (à l'ouest côté vent dominant).

Pour le secteur EST nous serions plus favorable à la variante 1 ou 1 bis (la voie verte se trouverait le long du 2x2 voies : pour des promenades en famille bonjour les nuisances sonores. Quand aux riverains directement impactés Le chêne de la lande et les gautrais... Au quotidien je pense que ce ne serait pas vivable.

En espérant que vous lirez ce mail et prendrez en considération tous les voeux des habitants de ces quartiers concernés.

Sincères salutations.

Solidarité en ligne : [cliquez ici](#) pour soutenir l'association Matelots de la Vie

~ Envoyé via mailforgood

Sujet: 2X2 VOIES SECTEUR EST VERS TROMOREL : PETITION

De : "> f.auffret@orange.fr (par Internet)" <f.auffret@orange.fr>

Date : 19/02/2015 22:07

Pour : <rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour

je vote par ce présent mail pour la variante 1 et 1 bis pour la mise en 2X2 voies secteur est vers
Temorel

cordialement

Françoise AUFFRET

2 RUE ROBERT SURCOUF

22 370 PLENEUF VAL ANDRE



L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.
www.avast.com

Sujet: 2X2 VOIES SECTEUR EST VERS TROMOREL : PETITION

De : "> f.auffret@orange.fr (par Internet)" <f.auffret@orange.fr>

Date : 19/02/2015 22:09

Pour : <rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr>

BONJOUR

JE SUIS EN FAVEUR DE LA VARIANTE 1 ET 1 BIS POUR LA 2X2 VOIES SECTEUR EST VERS TREMOREL

Bien à vous

Eliane Auffret

7 Boucléron

22 330 LE GOURAY



L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.
www.avast.com

De : "> martine.vaguet1@bbox.fr (par Internet)" <martine.vaguet1@bbox.fr>

Date : 19/02/2015 22:17

Pour : rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

Bonjour,

Non pour la variante A car les vents dominants reviennent dans la direction du village et donc le bruit des voitures ou camions seraient trop important.

Non pour la variante B car étant propriétaire elle me prendrait la moitié de mon jardin et les bruits trop importants et proches de la maison.

Pour moi je choisie la variante C car elle touche peu de maison.

VAGUET Martine

Sujet: Concertation - RN164 Merdrignac - Variantes Est

De : "> s morfoisse (par Internet)" <s.morfoisse@hotmail.fr>

Date : 20/02/2015 00:01

Pour : "RN164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr" <rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la consultation sur les tracés de la 2x2 voies de la RN164 Merdrignac , nous tenons à vous faire savoir que nous sommes formellement opposés aux nouvelles variantes Est présentées le 06 Février 2015 lors de la réunion organisée à Merdrignac.
Ces solutions sont pour nous inacceptables.

Sur la forme, nous sommes surpris du délai très court laissé à la concertation qui en outre se déroule pendant les vacances scolaires !

Les contacts téléphoniques indiqués sur le site de la DREAL www.bretagne.developpement-durable.gou.fr étant eux-mêmes en congés.

Cela témoigne d'une certaine légèreté dans le déroulement du processus et cela amène un certain nombre de questions sur la crédibilité des études mises en œuvre.

Pour nous le préjudice est considérable, la construction de notre maison a été faite en fonction du tracé initial qui avait été décidé depuis de nombreuses années (tracé présenté dans votre dossier d'étude sous le nom de variante 1bis pour la section Est Merdrignac) et qui aujourd'hui est remis en cause dans des délais extrêmement courts.

Nous restons joignable au 0609754013 et vous prions de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations distinguées.

M. et Mme MORFOISSE
0609754013

Sujet: variantes est

De : "> aline lerin (par Internet)" <aline.lerin@gmail.com>

Date : 20/02/2015 11:24

Pour : RN164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

M. et Mme LERIN Pascal et Aline

EARL CRILLAN

CRILLAN

22230 MERDRIGNAC

02.96.28.43.97

Etant exploitants agricole et riverains de la RN 164 section est, au niveau de l'échangeur des trois moineaux, nous allons être touché par le nouveau tracé. Nous avons étudié les différentes variantes. La 4 nous semble le meilleur compromis en la modifiant, toute fois, au niveau des Gautraies.

Sur ce tracé, les routes de substitution sont inutiles et l'impact agricole est modéré; en ce qui nous concerne il se situe uniquement en dessous de la station d'épuration, en Tremorel où M. le maire de Tremorel vous a précisé qu'aucune réserve foncière n'était faite.

Par ailleurs, le passage grands animaux, tel qu'il est prévu, donne directement sur le chemin d'exploitation menant à notre ferme. Nous avons un élevage de bovins allaitant qui passent plus de la moitié de l'année en pâture avec des veaux. Les risques de détériorations de clôtures, les risques sanitaires, les risques de dégâts sur les silos à maïs et sur les parcelles sont à prendre en compte.

Vous comprendrez que les variantes 1, 3 et 4 bis ne nous satisfont pas vu l'emprise faite sur l'agricole alors qu'il n'y a aucun siège d'exploitation au nord du tracé pour des échanges ou un remembrement.

Les tracés 2 et 3 sont très pénalisants par la route de substitution qui coupe plusieurs de nos parcelles, en laissant des recoins incultivables; de plus elle allonge le parcours pour rejoindre Merdrignac de façon conséquente.

Nous réitérons notre demande pour que la variante 4 améliorée soit retenue.

Sujet: PÉTITION 2X2 VOIES SECTEUR TREMOREL

De : "> Pascal Tostivint (par Internet)" <pascaltostivint@gmail.com>

Date : 20/02/2015 12:39

Pour : rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

Mr Le Maître d'ouvrage.

Je me permet de venir vers vous concernant les nouveaux tracés de la 2x2 voie du secteur TREMOREL en sachant que le premier de 1994(tracé sud) était le plus raisonnable et surement le moins coûteux et celui qui respecte mieux la NATURE, les HUMAINS et notre terre NOURRISSIERE ,de plus refaire des études sur des projets déjà bien étudiier à l'époque me semble pas du tout normal , mais avec notre argent s'est plus facile.

Content sur votre bonne logique.

Dans l'attente de vous lire

Mr TOSTIVINT Pascal & SYLVIE .

Sujet: Aménagement du secteur de Merdrignac section ouest

De : "> Liliane Oreal (par Internet)" <liliane.oreal@orange.fr>

Date : 20/02/2015 16:29

Pour : <rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr>

Monsieur et Madame OREAL

Suite à la réunion du 3 février et l'entretien du 6 février à la mairie de Merdrignac.

Nous sommes concernés par la mise à 2 X 2 voies de la RN 164. Aménagement du secteur Ouest.

Nous concernant la VARIANTE C serait la mieux adaptée : elle n'aurait pas d'impact sur nos parcelles ZH 67 et ZH 68 plantées à KERNUE en bordure de la nationale 164 actuelle.

Bonne réception



Ce courrier électronique ne contient aucun virus ou logiciel malveillant parce que la protection Antivirus avast! est active.

Sujet: RN 164 - Projet 2X2 voies

De : "> carine kersuzan (par Internet)" <carine.kersuzan@sfr.fr>

Date : 20/02/2015 16:54

Pour : RN164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

Aménagement de la RN 164 en 2X2 voies - Section Ouest

Nous habitons à Couéplin avec nos 3 enfants. Propriétaires depuis 2008, nous avons choisi ce hameau pour sa tranquillité, ses espaces.

Le tracé de la variante A passerait juste devant notre habitation à quelques mètres !

Ce tracé porterait donc directement préjudice à la qualité de vie de notre famille : le bruit incessant des voitures, le paysage saccagé...

Nous sommes évidemment très inquiets et nous nous opposons farouchement au tracé de la variante A qui serait pour le hameau de Couéplin et ses alentours dévastateur.

M. PIEDERRIERE Jean-Claude et Mme KERSUZAN Carine

Solidarité en ligne : [cliquez ici](#) pour soutenir l'association Kalaweit

– Envoyé via mailforgeod

Sujet: vote projet

De : "> besnard_marilyne@orange.fr (par Internet)" <besnard_marilyne@orange.fr>

Date : 20/02/2015 20:14

Pour : RN164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

Je vote pour le projet C.

Cordialement,

M.Besnard

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Sujet: PROJET 2X2 VOIES

De : "> Jean marc JAMET (par Internet)" <zappy22@hotmail.fr>

Date : 20/02/2015 23:04

Pour : "rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr" <rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr>

Bonsoir, je viens vous faire part de mon choix en tant que riverain d'être favorable aux choix 1 et 1 bis du projet concernant le passage de la N164 sur les villages Landes D'Ifflet, Gautrais, Chêne de la Lande, La Cariais et Ville Cocaterie en 2x2 voies

Cdt Jean Marc JAMET

Sujet: pétition rn 164 merdrignac trémoriel

De : "> pierre.douard2@wanadoo.fr (par Internet)" <pierre.douard2@wanadoo.fr>

Date : 20/02/2015 23:11

Pour : <rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr>

Pierre et monique DOUARD

donne avis favorable variante 1 OU 1bis

avis très défavorable variante 2 et 4 (voie verte)



Ce courrier électronique ne contient aucun virus ou logiciel malveillant parce que la protection Antivirus avast! est active.

Sujet: 2FOIS 2VOIES TREMOREL MERDRIGNAC

De : "> alainteamferron@orange.fr (par Internet)" <alainteamferron@orange.fr>

Date : 21/02/2015 08:00

Pour : rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

BONJOUR POURQUOI AVOIR FAIT L ACHAT DE TERRAINS EN 1994 ET ENSUITE FAIRE DE NOUVELLES ETUDES AUX FRAIS DU CONTRIBUABLE ?

ET DANS LES AUTRES ETUDES DETRUIRE SANS RAISON NOTRE BELLE NATURE SAUF SUREMENT AUX BENEFICES DE CERTAINES PERSONNES !!!!! DE LA REGION

RECEVEZ MADAME MONSIEUR MES SINCERES SALUTATIONS

Sujet: 2X2 VOIES SECTEUR EST VERS TROMOREL : PETITION

De : "> Jean-Paul ROUAULT (par Internet)" <jean-paul.rouault0081@orange.fr>

Date : 23/02/2015 14:17

Pour : rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

***randonneur de Collinée je demande le maintien du projet variante 1 & 1bis
(comme en 1994 tracé SUD) et toujours***

pas réalisé

Jean-Paul Rouault

Sujet: avis sur 2 fois 2 voies rn 164

De : "> pierre-yves soulabail (par Internet)" <pierre-yves.soulabail@sfr.fr>

Date : 24/02/2015 22:46

Pour : rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Nous sommes Mr et Me Soulabail, habitant au 11 les gautrais à Merdrignac et directement concernés par les tracés proposés par la Dreal.

Nous sommes très favorables aux tracés N° 1 ou 1 bis qui sont moins chers et moins impactants pour l'environnement et le milieu humain.

Mais, suite à des réunions de travail à la mairie, nous sommes arrivés à un consensus avec les agriculteurs sur l'aménagement du tracé 4. Il concerne le contournement du village des Gautrais par le nord derrière la voie verte et rejoint le tracé 4 au sud ((en pièce jointe, pétition commencée en mairie le 6/02/15)

Toutefois, si ce tracé n'était pas accepté, le tracé 4 bis serait le moins impactant pour notre habitation. En effet le fait que la 4 voie passe sous l' actuelle nationale engendrerait moins de nuisances phoniques et visuelles pour notre habitation. De plus, ce tracé peut être éloigné de notre maison.

Bonne réception et nous comptons sur votre compréhension.

Mr et Me Soulabail Pierre- Yves

Tous vos emails en 1 clic avec l'application SFR Mail sur iPhone et Android - [En savoir plus.](#)

—Pièces jointes : —

scan-20150224190358-0000.pdf	87.0 Ko
scan-20150224190626-0000.pdf	91.8 Ko
scan-20150224190823-0000.pdf	114 Ko

Sujet: tr: pétition 2 x2 voies SECTEUR EST vers TREMOREL

De : "> Auffret Jean-Pierre (par Internet)" <jean-pierre.auffret26@orange.fr>

Date : 25/02/2015 19:46

Pour : rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

V

>

>

> BONSOIR

>

> Mon vote est :

>

> **FAVORABLE POUR LA VARIANTE 1 & 1 BIS**

> **DEFAVORABLE POUR LA VARIANTE 2 & 4 (VOIE VERTE)**

>

>

>

>

>

>

Sujet: tracé RN 164

De : "> Martine (par Internet)" <labonneadresse.fr@gmail.com>

Date : 19/02/2015 11:08

Pour : rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

AVIS FAVORABLE VARIANTE 1 ET 1 BIS

BIEN CORDIALEMENT

Sujet: mise en 2*2 voies RN 164 Section EST -Concertation_

De : "> LEVEQUE Franciane (par Internet, dépôt prvs=485dfa556=franciane.leveque@renault.com)" <franciane.leveque@renault.com>

Date : 19/02/2015 14:07

Pour : "RN164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr" <RN164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr>

Nous sommes propriétaires d'une maison d'habitation au sud du lieu dit La Cariais N°12 à Merdrignac. Nous l'avons faite rénovée il y a quelques années en prévision de notre retraite.

Nous sommes directement affectés par les variantes 1 et 1bis de la section Est.

Avec l'éventualité d'une 2*2 voies passant très près de notre habitation, nous ne souhaiterions plus venir vivre à Merdrignac comme prévu.

Pourquoi nous avoir accordé un permis de rénovation pour nous annoncer quelques mois plus tard ce projet? Pourquoi ne pas avoir gelé ce périmètre ?

La dévalorisation de ce bien en location ou en vente pourra être évaluée et nous vous demandons qui va nous indemniser ?

Pour notre part, nous sommes favorables à la variante numéro 4 en se demandant pourquoi ne pas la faire traverser la RN 164 actuelle à l'Est du hameau des Gautrais.

Franciane HOSEMANS-LEVEQUE

-- Disclaimer -----

Ce message ainsi que les éventuelles pièces jointes constituent une correspondance privée et confidentielle à l'attention exclusive du destinataire désigné ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire du présent message ou une personne susceptible de pouvoir le lui délivrer, il vous est signifié que toute divulgation, distribution ou copie de cette transmission est strictement interdite. Si vous avez reçu ce message par erreur, nous vous remercions d'en informer l'expéditeur par téléphone ou de lui retourner le présent message, puis d'effacer immédiatement ce message de votre système.

*** This e-mail and any attachments is a confidential correspondence intended only for use of the individual or entity named above. If you are not the intended recipient or the agent responsible for delivering the message to the intended recipient, you are hereby notified that any disclosure, distribution or copying of this communication is strictly prohibited. If you have received this communication in error, please notify the sender by phone or by replying this message, and then delete this message from your system.

Sujet: Avis sur RN164 mise à 2x2 voies Merdrignac .

De : "> etienne gloret (par Internet)" <etienne.gloret@sfr.fr>

Date : 17/02/2015 19:07

Pour : RN164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur ,je suis pour la variante 1 ou 1bis.

Cet e-mail est solidaire : un clic ici = un don pour l'association Kalaweit

– Envoyé via mailforgood

Sujet:

De : "> Daniel LECORPS (par Internet)" <lecorpsdaniel@orange.fr>

Date : 18/02/2015 16:17

Pour : rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

La variante A réduit à néant autant mon activité professionnelle que notre environnement de la vie :

La route de desserte pour accéder à mon site d'Exploitation Forestière n'est pas adaptée aux gros tonnages et hauteur sous pont 4.50m

Conclusion : Disparition de l'entreprise.

Les vents dominants sont majoritairement des vents de sud ouest ce qui entrainerait pour notre maison d'habitation une nuisance sonore très importante.

La variante B est un projet que l'on ne peut et qu'aucun individu ne doit accepter.

En ce qui me concerne, pour mon site d'Exploitation Forestière, elle présente les memes inconvénients que la variante A. La circulation sera trop importante sur des petites routes, trafic très important de poids lourds pour desservir toutes les exploitations agricoles proches.

Quant à notre maison d'habitation, elle serait entourée de routes. Actuellement de notre cuisine nous avons une vue sur un paysage naturel, qui pourrait etre détruit par une route qui débiterait au pignon sud de notre maison, et qui, en ascencion ! en passant sur un pont, contournerait les hameaux de Beausoleil et Couèplin. Aussi notre verger de plus de 20 ans serait supprimé de moitié.

L'impact sur le milieu humain serait considérable.

En conclusion : La variante C est la mieux appropriée pour la desserte du hameau et de mon activité et n'a aucun impact humain.

M.MME LECORPS DANIEL

5 BEAUSOLEIL

22230 MERDRIGNAC

Sujet: RN 164 - 2X2 VOIES SECTEUR EST VERS TREMOREL

De : "> crprime (par Internet)" <crprime@orange.fr>

Date : 18/02/2015 18:33

Pour : rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

Messieurs,

Nous avons habité dans le bourg de Merdrignac de 1996 à 2004. Comme nous, de nombreux amoureux de la nature et des activités sportives en plein air apprécient sans compter ce que nous offre généreusement la voie verte et tout son environnement boisé. Nous-mêmes l'avons pleinement vécu pendant 8 ans.

Récemment, il a été porté à notre connaissance les nouvelles variantes de la 2x2 voies secteur est vers Trémoré. Nous sommes consternés en constatant leur tracé, notamment des variantes 2 et 4 qui auraient un impact très important tant sur la nature elle-même que sur le plan purement humain sans compter le surcoût des travaux(à la charge de la Collectivité...)

Le tracé initialement prévu de la variante 1 (1994 - tracé sud) se révèle sans nul doute le plus raisonnable ,le moins destructeur et le moins onéreux!

Nous espérons fortement que la raison et le bon sens l'emporteront dans une telle prise de décision. Nous vous en remercions sincèrement par avance.

Christine et Richard PRIME

1, La Ville es Zalos

56430- MAURON

Sujet: Route 164 secteur tremorel

De : "> Jean-Maudez Laudren (par Internet)" <laudrenjm@gmail.com>

Date : 19/02/2015 10:01

Pour : rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

Bonjour,

Après étude des différentes propositions de tracés, nous vous indiquons que nous sommes très favorable au tracé 1 et 1 bis mais très défavorable au tracé 2 et 4.

Nous espérons que vous tiendrez compte de cet avis.

Cordialement

M et Mme Laudren.

Sujet: RN164

De : "> Pauline BENOIST (par Internet)" <pauline.benoist@hotmail.fr>

Date : 16/02/2015 13:55

Pour : "RN164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr" <rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour,
Je vote pour le projet C.
Cordialement
Pauline Benoist

Sujet: 2x2 voies secteur est merdrignac

De : "> jamet paul (par Internet)" <ponpon22230@hotmail.fr>

Date : 16/02/2015 11:10

Pour : <rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr>

nous soussignons MONSIEUR ET MADAME JAMET PAUL & BERNADETTE

donnons un avis FAVORABLE pour les variantes 1 & 1 BIS ce sont des variantes allant tout droit d'un pont a l'autre 1 bis la moins chère

sont des variantes sans impact sur la circulation 164 pendant les travaux ; RESERVE FONCIERE 31 H A 57 A compense largement l'emprise

VARIANTE 2 la plus chère ; la plus impactée milieu humain ; que des routes communales pour aller a TREMOREL

route de substitution coupure et abandon de la VOIE VERTE destruction FAUNE ; FLORE ; BOIS

VARIANTE 4 la plus destructrice ENVIRONNEMENTALE destruction VOIE VERTE

veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs

MONSIEUR & MADAME JAMET

Sujet: DREAL Bretagne RN164 - Aménagement du secteur de Merdrignac (Ouest et Est)

De : "> malard jean paul (par Internet)" <jpmalard22@aol.com>

Date : 15/02/2015 20:46

Pour : <rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr>

Je recommande cette page : DREAL Bretagne RN164 - Aménagement du secteur de Merdrignac (Ouest et Est). Pour la consulter, cliquer sur ce lien : <http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/rn164-amenagement-du-secteur-de-merdrignac-ouest-a1938.html>

Madame , monsieur

Je me présente Mr et Mme Jean Paul Malard 2 Kernué 22230 Merdrignac (ouest)

Suite à la réunion du 3 février je me permet de faire des réclamations pour le passage de la 2 x 2 voies , nous sommes dans l'entonnoir de ce projet et je pense qu'il y a moyen de faire autrement que de faire un projet de cette sorte.

J'attire votre attention sur les variantes c et c bis , si vous optez pour l'une ou pour l'autre nous allons nous retrouver enclavés par les 2 routes , la 2x2 voies d'un côté passant à une dizaine de mètres côté nord du pignon de notre maison et la deuxième route qui servira de servitude pour le hameau de Couéplin et Beau Soleil passant devant notre porte à également une dizaine de mètres devant , vous comprenez bien que cela deviendra invivable , quand on sortira de chez nous devant et derrière nous aurons comme paysage une route ,

Lorsque l'on a acheté cette longère nous avons été à l'époque à la mairie de Merdrignac voir le tracé et celui-ci n'était pas comme cela et elle ne passait pas aussi près sinon nous n'aurions pas acheté il nous avait dit entre 30 et 50 mètres .

Par contre la variante A n'a aucune nuisance sur les riverains et ne pénalise seulement les agriculteurs pensons que la priorité est de tenir compte de la nuisance sonore et humaine des riverains,

Nous avons fait trois studios pour la location des étudiants de l'école horticole , qui voudra louer après , personne , cause le bruit

Notre maison va perdre énormément de valeur alors que la terre agricole prend de la valeur tous les jours.

Pourquoi faire un tunnel , pourquoi ne pas démolir le pont existant de Kernué et le faire en biais comme vous voulez faire avec votre tunnel et cela permettrait de faire une sortie côté sud et ferait remonter la 2x2 voies derrière chez nous au moins d'une trentaine de mètres et ainsi les riverains de Beau Soleil passerait par la bretelle sud repasserait sous le pont pour rejoindre Merdrignac et cela permettrait à nous et notre maison de ne pas être engloutis.

En espérant avoir été assez clair à ce sujet et vous remercie d'en tenir compte.

Et aimerions être informé de cette avancée

Jean Paul Malard

Sujet: Deviation de merdrignac

De : "> Pierre LEVEQUE (par Internet)" <pierre.leveque@bauerparis.fr>

Date : 15/02/2015 18:28

Pour : "RN164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr" <RN164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour,

Nous sommes contre les tracé 1 ,1 bis et 2

Ma femme et moi avons depuis plusieurs années investies beaucoup d'argent et de temps pour Aménager le n° 12 de la Cariais, dans le même temps madame Hampes ma belle-mère a aménagé le N°14 qui devrait revenir plus tard à notre fille. Nous avons investi plusieurs centaine de milliers d'Euros pour aménager un bien de famille que nous avons depuis plusieurs générations.

Les terres que nous avons mis en location actuellement autour de notre propriété était destiné accueillir nos chevaux pour notre retraite. Sur les projets 1 et 1 bis ces terres serait purement et simplement détruite et en fait d'une retraite paisible, nous nous retrouverions avec un terrain trop petit pour accueillir notre cavalerie et des maisons bordant une quatre voies. Dont la valeur ne nous permettra pas de recréer un projet ailleurs.

Il est clair que nous ne passerons pas notre retraite sur la commune dans de telles conditions.

Les projets 2 et 4 sont nous semble bien plus adapté, la route existante servant de desserte local.

Pierre LEVEQUE

Sujet: avis defavorable

De : "> Chris Tine (par Internet)" <christine.66@hotmail.fr>

Date : 13/02/2015 18:19

Pour : "RN164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr" <rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr>

avis defavorable variante 2 et 4 destruction voie verte favorable variante 1 et 1 bis.

Sujet: RN 164 Doublements

De : "> Yannick Soson-Texereau (par Internet)" <yannick.soson-texereau@wanadoo.fr>

Date : 13/02/2015 12:12

Pour : rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

Je m'appelle Yannick SOSON et j'habite le MOULIN de la GARENNE sis sur la commune de GOMENE et à quelques dizaines de mètres des communes de Laurenan et Plémet.

Je suis donc directement concerné par les débits des cours d'eau le CANCAVAL qui alimente le Moulin de la Garenne et le NINIAN qui borde ma propriété.

Et je m'inquiète, une fois de plus, des futurs débordements de ces 2 cours d'eau lors des précipitations... Déjà, lors du tronçon de la Lande aux Chiens, j'avais soulevé le problème...

mais peine perdue, qui peut se soucier de l'unique habitation du secteur qui se retrouve régulièrement inondée....

Une fois de plus je soulève le problème et vous en fait part.. Puis-je espérer une réponse des services concernés?

Une visite sur le terrain s'imposerait ... Je me tiens à votre disposition pour toutes informations complémentaires... et visites...

Je fais mien le vieil adage: " Mieux vaut prévenir que guérir". Puis-je espérer que vous en ferez de même?

Meilleurs sentiments.

0645514816

Sujet: Aménagement section est

De : "> dany savary (par Internet)" <dany.savary.22@gmail.com>

Date : 12/02/2015 19:13

Pour : RN164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

Madame, Monsieur

Pour faire suite à la réunion publique du 03/02/2015, concernant l'aménagement de la RN 164 et à la permanence des services de l'Etat, le vendredi 06/02/2015 où les trajets envisagés étaient présentés, je tiens à exprimer mon choix pour la **variante 4**. Sachant qu'à l'unanimité, riverains et exploitants agricoles ont fait ce choix en suggérant une modification au niveau de la Gautrais.

Cette variante éviterait l'itinéraire de substitution qui aurait un impact sur les terrains agricoles, et e ce qui me concerne une route qui passerait juste derrière ma maison.

Cordialement.

Danielle SAVARY

Crillan

22230 MERDRIGNAC

Sujet: Doléances Guillaume Jamet

De : "> guillaume jamet (par Internet)" <jamet.guillaume@hotmail.fr>

Date : 16/02/2015 21:49

Pour : "rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr" <rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour

Je suis agriculteur à Merdrignac depuis 1er janvier 2015 au lieu dit le chene creux coter ouest de Merdrignac don moi au point de vu de ma profession je suis contre la variante A étant donnée qu elle coupe le siège d exploitation en deux! De plus au moi de mars va commencer une construction d un nouveau bâtiment agricole équiper d'un couchage pour les vaches et d une salle de traite en fonction d exploiter au maximum l herbe et sortir les vaches au maximum dans les terres autour de l exploitation. C est pour cela que la variant A ne peut pas fonctionner!!! Je la trouve tout simplement provocante!!! Pour nous les agriculteurs du coince est inadmissible tout comme au garage du taloir!! Cette variante me coupe plus d une dizaine de parcelles (plus de 10ha sans compter les parcelles qui seront coupées donc plus possible d être cultivée). mon père qui est associé avec moi fait des efforts depuis déjà quelques années pour faire des échanges de parcelles entres voisins et la au jour que l on a plus ou moins finit d échanger des parcelles pour éviter les déplacements de tracteur sur les routes vous voulez couper notre exploitation!!! Ceci encourage pas les jeunes agriculteurs à s installer!!! De plus de la charge administrative que porte une exploitation au jour d aujourd'hui. De plus cette variante A est scandaleuse au point de vue humain (sonore). La variante b serait idéale pour nous agriculteur mais au niveau de beau soleil c est impossible, de plus en route de substitution ce n'est plus cohérent! Il reste la variante c qui est plus cohérente malgré qu elle engendre une perte de 6 ha sur notre exploitation mais au niveau vivabiliter c est cohérent tout comme le passage de la route qui ne coupe pas des champs n'importe comment! Par contre je demande en tant que agriculture un boviduc en limite de commune de gomene Merdrignac pour le passage de vaches et le passage d un simple tracteur comme vous avez pus faire sur saint Mayeux (2x2 voie de la route de gouarec). Il ne faudra pas oublier de réserver du foncier quand il y aura des terres à se libérer coter ouest de Merdrignac pour que ce soit redistribué car nous avons des chartes biens spécifique à respecter au niveau epandage. De plus au niveau autonomie alimentaire nous sommes déjà pas autonome. Au niveau du garage Peugeot il faudrait une route d entrée au garage en venant de Merdrignac pour garder le seul commerce de gomene vivre! Et le faire ressortir en créant une route qui récupère le pont de laurenan. De plus cette route permettra de servir comme route de substitution pour les fournisseur riverains véhicule lent etc. De plus il faudrait créé une route de substitution du lieu dit de la boudardiere jusqu'au pont de illifaut tout en longent la 2x2 voie! Cette route serait a créé, et dans quelques années elle permettrait de desservir les nouvelles zones de Merdrignac. Ceci engendrait peut de pertes de foncier ci celle ci est faite de façon cohérente. De plus certains terrains font partit de la commune de Merdrignac. Cette route permettra aux véhicules lent de pouvoir livrer les coopératives mécaniciens agricoles etc tout en perdant le moins de temps et ne pas déranger les habitations qui ce trouve sur la voie de substitution que vous avez plus au moins déjà établi! Voilà je suis pour la variante c pour le biens des deux sièges d exploitation du chene creux et kermere, au point de vue vivabilite du village de beau soleil. Pour MON avenir au sein de la l agriculture

Sujet: 4 voies

De : "> p et a lorand (par Internet)" <lorandpa@yahoo.fr>

Date : 17/02/2015 11:20

Pour : "rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr" <rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr>

J'ai pris contact avec les différentes variantes pour la 2 fois 2 voies 164bis

J'opte pour la variante 1&1bis qui est à mon avis la plus censée et la plus économique ne portant aucun préjudice à aucune habitation

absolument défavorable pour les variantes 2 et 4 dévastatrice pour l'environnement et d'un coût beaucoup plus élevé

cordialement

mr et mme Lorand Paul
Merdrignac

Sujet: RN164

De : "> m.benoist423@laposte.net (par Internet)" <m.benoist423@laposte.net>

Date : 09/02/2015 14:22

Pour : RN164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

Habitant à Couéplin, je suis directement concernée par la mise à 2x2 voies de la RN164. Vu le petit nombre de maisons concernées par le projet C, par rapport au A ou au B, ainsi que pour les terres agricoles, je vote pour le projet C et si possible avec une sortie pour le garage de la Croix du Taloir. En effet, à ce jour, elle est la seule station essence sur la RN164. De plus, cette sortie stimulerait son activité professionnelle, ça ne serait donc que bénéfique.

Par ailleurs, le tracé A engendrerait de forts dérangements sonores pour les habitations aux alentours, et est très pénalisant pour l'activité agricole dont les agriculteurs se verraient perdre des terres.

En ce qui concerne le tracé B, de nombreuses habitations se verront touchées... L'impact sur le milieu humain serait très important.

Le tracé C me paraît donc être le plus intéressant pour ce projet, limitant les impacts, tant sur le milieu humain qu'au niveau de l'activité agricole.

Coridalement,
Marie Benoist

Sujet: RN 164

De : "> Colin and Sue Ogier (par Internet)" <suecolin2009@hotmail.co.uk>

Date : 11/02/2015 13:58

Pour : "Rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr" <rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr>

Dear Sir/Madame,

We have lived in La Cariais for 11 years and are in favour of the variantes 1 ou 1 bis.

Any other way would impact on an area that is used by many people for walking their dogs, runners, cyclists, horse riders and children learning to ride a bike in a safe place.

More importantly, there would be a detrimental effect on the wildlife, which does not take readily to disturbance, or a new area where other animals have established themselves.

Yours sincerely,

M.et Mme. Ogier.

Sujet: observations sur projet 4voies

De : "> Jean-Pierre GARNIER (par Internet)" <jean-pierre.garnier0486@orange.fr>

Date : 15/02/2015 21:17

Pour : RN164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe quelques remarques concernant le projet de la mise en deux fois 2 voies de la nationale 164.

Merci d'en prendre connaissance et d'en faire part aux différents responsables du projet ainsi qu'aux comités de suivi.

Cordialement.

Jean-Pierre et Sylvie.

— Pièces jointes : —

remarques 4 voies.doc

29.0 Ko

bonjour

2/2
(garnier)

Jean-Pierre et Sylvie Garnier résidant à la cariais 22230 Merdrignac

suite à la présentation du projet lors de la réunion publique et après avoir consulté le dossier de concertation, nous nous permettons de vous transmettre nos observations et remarques.

1) En analysant les différentes variantes nous sommes d'accord avec le comité de suivi **sur un point** pour dire que **la variante 3** ne doit pas être retenue. Elle bloque l'accès à la zone industrielle SERUPA pour les provenances de RENNES et oblige tous les véhicules à passer par le vieux bourg.

2) Par contre pour ce qui est de **la variante 2** pour nous il en est de même.

Il sera impossible de desservir l'usine par l'itinéraire prévu depuis l'échangeur des 3 moineaux.

Tous les véhicules et en particulier tous les camions devront prendre l'échangeur de la ville hubeau et remonter par le vieux bourg pour se rendre à la SERUPA. Beaucoup de perte de temps et surtout beaucoup de nuisances.

D'autre part cette variante oblige à créer des voies de dessertes importantes et surtout non fonctionnelles entre les gautrais et les trois moineaux. Pour le constater tous les jours, le nombre de véhicules arrivant ou repartant du site de l'usine est très important.

Il faut absolument garder l'ancienne nationale pour desservir depuis l'échangeur des 3moineaux.

3) les autres variantes

3-1 la variante 1 et 1 bis

Le problème majeur de ces deux variantes est bien l'impact inadmissible sur les exploitations agricoles du secteur de la ville cocaterie, de la villeneuve, du breil, de la ville es coqs et de crillan, sans parler de l'emprise importante sur des parcelles exploitées par des agriculteurs plus distants.

Le fait aussi que le projet passe au sud des villages de la ville cocaterie (version 1) de la cariais, du chêne de la lande, des gautrais, du bout du bois : la nuisance sonore sera importante, les habitations se trouvant sous les vents dominants. On remarque aussi sur le tracé le passage de la route vraiment à la limite réglementaire pour éviter les indemnités. Tracé très préjudiciable pour tous les propriétaires

Autre point vraiment négatif pour ces tracés : c'est l'éloignement de la route du site SERUPA (perte de visibilité pour l'entreprise).

3-2 les variantes 4 et 4 bis

Le gros avantage : elles se retrouvent au nord de tous les villages et habitations hormis les gautrais.

Moins de nuisances sonores.

Elles empiètent moins sur les terres agricoles surtout la 4 bis, qui je pense, peut encore être améliorée en passant plus sur le secteur boisé de qualité très médiocre .

Elles passent à proximité de l'usine SERUPA (bonne visibilité pour l'entreprise) sans en entraver la desserte (ancienne nationale).

Elles ont aussi le gros avantage d'orienter la 4 voies vers le nord de Merdrignac ce qui à terme donnera de la facilité pour rejoindre la D796 et la D6. Le trafic de camions vers les sites industriels de Collinée ne cessant d'augmenter je pense qu'il faut y penser dès maintenant.

Sur ces variantes 4 et 4bis : quelques suggestions

1) suppression du passage supérieur vers poilhatre en le remplaçant par une desserte parallèle depuis le pont herva donc économie d'un ouvrage d'art et moins d'impact visuel.

2) s'éloigner des habitations des gautrais avec peut être la possibilité de les contourner par le nord .

3) ou descendre le niveau de la 164 pour le passage inférieur des gautrais et ainsi éviter d'avoir la 4 voies aussi sur élevée. Il y a possibilité de drainer les pluviométriques du passage inférieur vers la route de la ville-petiot.

4) voir pour desservir la voie verte depuis la 164 plutôt en bout de propriété SERUPA(entre sérupa et MR JAMET) et supprimer la route actuelle qui va se retrouver au milieu de l'usine .

Nous pensons qu'en travaillant sur ces deux variantes 4 et 4 bis il y a matière à réaliser le projet le plus cohérent et à donner à Merdrignac des perspectives de développement économique harmonieux :

- * le développement des exploitations agricoles,

- * le développement industriel sur des zones d'activités avec de la visibilité et des facilités d'accès.

- * le désenclavement du Mené par cet axe central.

- * la préservation des habitations rurales existantes et de leurs habitants.

Ce sont pour nous les priorités et nous pensons que pour la majorité des membres de la Commission de suivi c'est le même point de vue.

Jean-Pierre et Sylvie Garnier

Sujet: Donner son avis par rapport à la mise en 2 fois 2 voies de Merdrignac section Est

De : "> pierre-yves soulabail (par Internet)" <pierre-yves.soulabail@sfr.fr>

Date : 30/01/2015 10:44

Pour : rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Nous sommes Mr et Me Soulabail.

Nous habitons la maison située au 11 les Gautrais à Merdrignac.

Quand nous avons acheté cette maison en Novembre 2001, nous avons connaissance du tracé Sud défini en 1994. C'est d'ailleurs la première chose que le vendeur nous a dit et ceci m'avait été confirmé par téléphone par le conseil général avant la vente.

Nous avons choisi cette maison pour le cadre de vie: le grand terrain, l'accès direct à l'ancienne ligne de chemin de fer. Nos enfants y ont grandi et appris à faire du vélo en toute sécurité.

Bref, nous avons investi beaucoup financièrement et émotionnellement.

A ce jour, nous sommes très inquiets car plusieurs tracés passent au ras de notre maison ce qui engendrerait bruit, vibrations et dévalorisation de notre bien qui deviendrait impossible à revendre.

Avec les variantes 2 et 3, notre terrain serait coupé par la voie de desserte et nous n'aurions même plus d'accès chez nous car notre entrée se situerait du côté de la 4 voies, ce qui nécessiterait encore un aménagement de notre terrain pour accéder à notre garage. Nous serions littéralement encadrés par 4 routes. Quelle qualité de vie dans ces conditions!

A l'initiative de Madame Angée, maire de Merdrignac, nous avons participé à plusieurs réunions regroupant riverains, agriculteurs et élus locaux. Il en est ressorti un consensus qui a réjoui Me Angée qui "veut éviter à tout prix de mettre le feu dans sa commune".

Ce tracé consensuel consisterait à passer au nord de l'entreprise Sérupa et continuer derrière les hameaux du chêne de la Lande et des Gautrais pour rejoindre de biais par la forêt l'échangeur de Trémoré. Ce tracé épargnerait les maisons des Gautrais et les exploitations agricoles ne seraient pas impactées. De plus, la forêt est à cet endroit est en partie déboisée car elle est malade. De toute façon, l'argument de protéger la forêt n'est pas valable puisque les variantes 2, 3 et 4 y passent également.

Seule les variantes 1 et 1 bis respectent la forêt et surtout respectent l'aspect humain. Les agriculteurs parlent de leur terre comme un outil de travail et un capital pour leurs enfants, certes mais les maisons sont également un capital pour lequel nous travaillons tous les jours et dans lequel nous vivons tous les jours! D'autre part, les agriculteurs qui seraient touchés par la variante 1 ou 1 bis seraient indemnisés et auraient des compensations de terre grâce aux réserves mais est ce que les particuliers seraient indemnisés pour le préjudice moral, la dévalorisation du capital, le risque sur la santé?

Autre chose, les chauve-souris sont des espèces protégées et il se trouve que nous en avons qui logent au dessus d'une de nos portes et il y en a également chez notre voisin Mr Labbé. Pour toutes ces raisons, nous souhaiterions que vous approfondissiez l'idée du tracé consensuel cité ci-dessus.

J'espère que vous prendrez notre propos en considération et veuillez agréer Madame, Monsieur nos salutations distinguées.

Madame et Monsieur Soulabail

Tous vos emails en 1 clic avec l'application SFR Mail sur iPhone et Android - [En savoir plus](#).

Sujet: Concertation publique RN 164 Aménagement de la section Ouest

De : "> LECORPS Martine (par Internet)" <martine.lecorps@orange.fr>

Date : 20/02/2015 10:14

Pour : rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

Madame, Monsieur bonjour

A l'issue de la réunion du 03 février à la salle des fêtes de Merdrignac et notre entretien du 06 février à la Mairie de Merdrignac concernant le projet d'achever la RN 164 (mise à 2x2 voies)

Aménagement du secteur de Merdrignac SECTION OUEST.

Il en ressort des trois variantes proposées SEULE la VARIANTE C reste la mieux adaptée :

Variante A :

* Elle impactera en partie ma parcelle zh 160 de 16308 m² située au sud de Kernué plantée de différentes essences par mes parents depuis l'année 2000 avec l'aide d'une subvention des eaux et forêts.

Variante B :

* Elle aura des nuisances très importantes sur le hameau de Kernué et en particulier me concernant l'indivision LECORPS au n° 20, propriété héritée de nos parents sera très impactée par le doublement de la RN 164 actuelle , avec une emprise importante sur le parc boisé et paysagé, des nuisances sonores et dans ce cas deviendra inhabitable...

En résumé, je suis opposée aux variantes A et B, étant très attachée aux biens de nos parents qui étaient pour eux toute une vie de travail.

Bien cordialement

Martine LECORPS

22400 LAMBALLE

Biens & Indivision LECORPS 20, Kernué

22230 MERDRIGNAC

Sujet: Dossier RN 164 Secteur ouest

De : "> Le Teno William (par Internet)" <william.le-teno@orange.fr>

Date : 20/02/2015 16:38

Pour : RN164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

Bonjour,

Je suis William LE TENO, élu à la mairie de GOMENE, domicilié à la ville Meleuc, un village situé à 1.5 km au nord de la RN 164 non loin du garage de l'étaioir.

Pour ma part je me positionne pour la **variante C**. Elle me paraît la plus probable malgré la prise de terre agricole.

En effet elle épargne les habitations du village de Couéplin et beausoleil mais également d'importante traversé de zone humide.

Cependant je note quelque amélioration possible au niveau de la Croix du Taloir, qui sont:

- une bretelle de sortie dans le sens MERDRIGNAC- LOUDEAC
- une bretelle d'entrée dans le sens LOUDEAC-MERDRIGNAC
- une de substitution direct parallèle à la 4*4 déjà existant entre la Croix du Taloir et l'échangeur de la landes aux chiens

Ces points me semble important afin que le garage de l'étaioir garde **une activité de travail sereine et dynamique**.

Cela permettrait également de **desservir les exploitations agricole** situé à Kermeré, St-Guénael en GOMENE, la Folie et Gologuet en LAURENAN. Tout ceci **sans surchargé le trafic sur des routes inadapté** aux camions a grosses charge, notamment dans le **bourg de LAURENAN** et sur la RD 22 de GOMENE, elle-même difficile à circuler en hiver.

Ces situation permettraient aussi de **désenclavé certain village**(La Marchaille, Trémaugon, la Ville Meleuc, Kermeré, St- Guénael, La Hersonnière La Folie, La Bertière) en les rapprochant de l'accès a la 4*4. Sans accès et avec un tracé par la RD 22 je mettrais 5 km et 5 min en plus pour rejoindre la 4*4, tout ceci sans circulation. A noté également **l'allongement de l'accès pour les pompiers** en cas de déplacement dans l'un de ses villages.

A l'inverse la **variante C bis me semble pas intéressante**. En effet je suis vacher à la SCEA GALACTIC a Kermeré et sur ce tracé la 4*4 couperai le parcours des vaches le plus proche de la stabulation en 2. Nous sommes équipé d'un robot de traite et il faut donc un accès a la pâture qui soit direct, proche, suffisant et surtout que **les vaches puisse circulé librement entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment**.

Je finirai en vous remerciant pour les informations et aussi de nous donné l'occasion de déposer nos points de vue sur le projet. En espérant que chacun trouve le bon compromis.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

M. LE TENO William

1/3

Sujet: aménagement 2 x 2 de la RN164

De : "> Pascal ROCABOY (par Internet)" <rocaoy.pascal@orange.fr>

Date : 09/02/2015 20:46

Pour : RN164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

Copie à : WILLIAM LE TENO <willlt@hotmail.fr>

Bonjour,

Je me présente : Pascal ROCABOY. Je suis le gérant de 3 sociétés au village " Kermeré" à GOMENE (22) ; à savoir :

- * SCEA GALACTIC : 70 vaches en production laitière
- * SCEA KERFRAU : 200 truies naisseurs-engraisseurs et 186 ha de cultures
- * SARL LES SILLONS : unité de méthanisation

Toutes ces sociétés se situent à Kermeré et ont actuellement 6 associés et 3 salariés à temps plein.

Concernant la mise en 2 x 2 voies de la RN164, je suis totalement opposé à la variante CBis. En effet, cette variante passerait très près de ma stabulation de vaches laitières et prendrait beaucoup de surface dans ma parcelle. Je suis équipé d'un robot de traite. La particularité de ce système est que les vaches laitières doivent pouvoir entrer et sortir librement de la stabulation avec suffisamment de surface de pâturage.

Je pense que la variante C est la plus adaptée aujourd'hui d'un point de vue des exploitations agricoles et des rivières. Cependant, j'estime que certains aménagements sont nécessaires au niveau de la Croix de l'Étaloir. En effet, je pense qu'il faudrait :

- * une bretelle de sortie dans le sens Merdrignac-Loudéac
- * une bretelle d'entrée dans le sens Loudéac-Merdrignac
- * une route de substitution qui descendrait du garage de l'Étaloir jusqu'à l'échangeur de "La Lande aux Chiens".

Cela permettrait de :

- * déservir le garage de l'Etaloir afin qu'il puisse continuer son activité sereinement
- * partager le trafic de camions qui livrent dans les exploitations agricoles entre l'échangeur de Laurenan et la Croix de l'Etaloir
- * éviter de faire rouler les camions dans le bourg de Laurenan et sur des itinéraires inadaptés.

D'autre part, je suis également président de la CUMA BUTTES & ROCHERS, qui compte 35 adhérents dont 50% se situent sur Laurenan et 50% sur Gomené. Notre hangar de stockage de matériel est à "Trébrède" au nord de Beausoleil en Merdrignac. C'est pourquoi, il est important de mettre en place une route de substitution pour les échanges de matériel entre les adhérents.

Qui plus est, toutes les coopératives, garages agricoles et autres fournisseurs de matériaux sont situés sur la route d'Illifaut. Cet itinéraire de substitution est plus que nécessaire pour les agriculteurs de Laurenan et de Gomené.

Enfin, je pense qu'il est préférable de faire un itinéraire de substitution à partir du Pont de la Créonais jusqu'à la route d'Illifaut en parallèle de la 2 x 2 voie existante.

L'itinéraire proposé aujourd'hui n'est pas du tout adapté. Il est beaucoup trop long avec plusieurs virages, des routes qui ne sont pas assez larges et passent dans des zones urbanisées. Le trafic d'engins agricoles est relativement important, les coopératives étant coté ouest de Merdrignac.

La SCEA Kerfrau exploite 80 Ha coté ouest de Merdrignac et possède un second site d'engraissement de porcs au lieu dit "Le Petit Frau". Je transporte donc des porcelets sur le site de Merdrignac, ainsi que des effluents d'élevage (digestats issus de la méthanisation) vers les villages "Le Petit Frau", "La Fontenelle" et "Saint Doha". Je suis équipé de matériel de 4 mètres de large avec une voiture escort d'où l'importance d'un itinéraire de substitution adapté par rapport à mon activité.

3/3

J'ai conscience que la mise en 2 x 2 voie de la RN164 est primordiale pour le développement du centre Bretagne et que c'est une chance pour tous.

Il faut, cependant, prendre en considération les entreprises déjà en place, qui font également vivre le Mené.

En espérant que l'on trouve la meilleure solution pour tous,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma profonde considération.

Pascal ROCABOY

1/2

Sujet: RN 164 - Mise à 2 X 2 voies MERDRIGNAC Secteur OUEST

De : "> Catherine SAOUT (par Internet)" <catherine.saout@orange.fr>

Date : 16/02/2015 18:10

Pour : <rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Dans le prolongement de la réunion publique du 3 février dernier à Merdrignac ainsi qu'à notre discussion qui s'ensuivit à la mairie de Merdrignac le vendredi 6 février relatif à la mise à 2 X 2 voies de la RN 164, je vous prie de bien vouloir prendre en considération les récriminations suivantes quant à l'aménagement de la **section OUEST** et plus particulièrement du lieu dit « **Kernué** ».

S'agissant de la variante « B » qui consiste en un élargissement sur place de l'actuelle RN 164, et donc à vous approprier des bandes de terrain la bordant.

Dans cette hypothèse, et à plus d'un titre, je suis fortement impactée. En effet, la configuration actuelle des abords de la route nécessite pour la mise à 2 X 2 voies, d'empiéter en grande partie sur la propriété familiale dite « le château de **Kernué** », patrimoine en indivision.

Le projet prévoit assurément une emprise très importante jusqu'au milieu de la pelouse actuelle !!! (Photos en pièces jointes). De plus, il vous obligerait à une reconstruction à l'identique du mur d'enceinte du domaine qui se verrait détruit dans le cadre de ce projet. De fait, l'espace paysager au nord de notre propriété et le parc boisé seront pour ainsi dire réduits au néant et par voie de conséquence, notre propriété se trouvera en grande partie amputée de tout espace vert entre la dite route future et le bâti de notre demeure !!! S'y ajoute la démolition d'une des dépendances en bordure de route (photos en pièces jointes).

De fait, l'appropriation de notre bien par l'administration engendrerait non seulement une perte non négligeable d'une partie du foncier mais de surcroît impacterait directement l'architecture de la demeure et donc une perte financière conséquente dans l'hypothèse ultérieure d'une éventuelle vente du domaine familial voire une transaction impossible au vu non seulement de l'impact en lui-même du projet de mise à 2 X 2 voies mais aussi du préjudice subit par les sources de nuisances tant sonores que visuelles qu'engendreront le trafic routier. Autant dire, un bien voué à l'abandon !

J'insiste sur le fait, que cette demeure est un héritage familial auquel nous sommes très attachés, chargé de tant de souvenirs, un lieu où nous trouvons plaisir à nous retrouver. La construction date du début du 20^{ème} siècle, demeure conçue par un architecte rennais réputé avec la réalisation des mosaïques en façade apportant sa touche d'originalité. Le cachet non négligeable de la bâtisse serait bien évidemment anéanti dans le cadre du projet de la variante « B ». La demeure et son environnement, le parc boisé attenant et ses arbres centenaires, seront fortement impactés et perdront nécessairement de leur valeur.

Si la variante « B » devait être retenue, nous serons dans le cas d'une d'expropriation. L'expropriation est la **privation du droit de propriété immobilière**. Le fait d'être exproprié donne droit à une **indemnisation dite « juste et préalable »**. L'indemnité allouée doit couvrir l'intégralité du **préjudice direct, matériel et certain** causé par l'expropriation. L'exproprié doit pouvoir, grâce à cette indemnité, se retrouver dans un état matériel semblable. Or retrouver un bien similaire sera impossible et en l'espèce, aucune indemnisation ne parviendra à combler le préjudice subit.

Voir disparaître tout ou partie de cet héritage serait pour nous un déchirement. A cet égard et dans

2/24

de telles conditions, vous pouvez aisément concevoir **notre profond désaccord** et **notre rejet catégorique** quant à la **variante « B »** du projet.

S'agissant de la variante « A », je n'y suis pas plus favorable puisque mon frère et mes sœurs sont concernés par des terrains boisés issus aussi de l'héritage familial. Vous serez informés de leurs motivations et de leurs arguments par mails séparés.

S'agissant de la variante « C », c'est le projet qui nous semble le plus approprié, projet que nous défendons ardemment puisqu'il limite l'impact sur le milieu humain, la variante « C » n'implique aucun hameau.

Je tiens à vous préciser que nous ne contestons nullement le projet et la nécessité de l'ouvrage lié notamment au développement économique permettant ainsi de créer une dynamique du territoire.

En mon nom mais aussi en celui de mon frère et de mes sœurs : l'indivision LECORPS fait valoir **son objection au projet de la variante « B »** que nous contestons **fortement et totalement**.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à mon argumentaire.

Cordialement,

Au nom de l'indivision LECORPS – Kernué – 22230 MERDRIGNAC

Catherine LECORPS-SAOUT
15 rue de l'Église
Saint Laurent de la Mer
22190 PLÉRIN
Port. 06.87.97.35.41

— Pièces jointes : _____

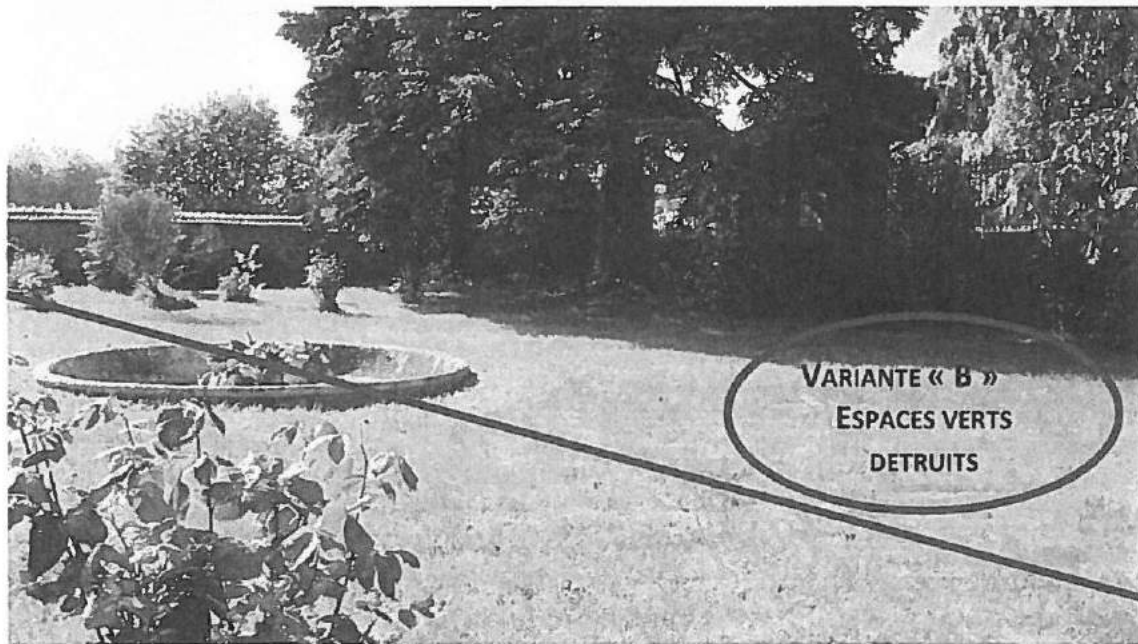
RN164 - Photos Château de Kernué.pdf

5.0 Mo

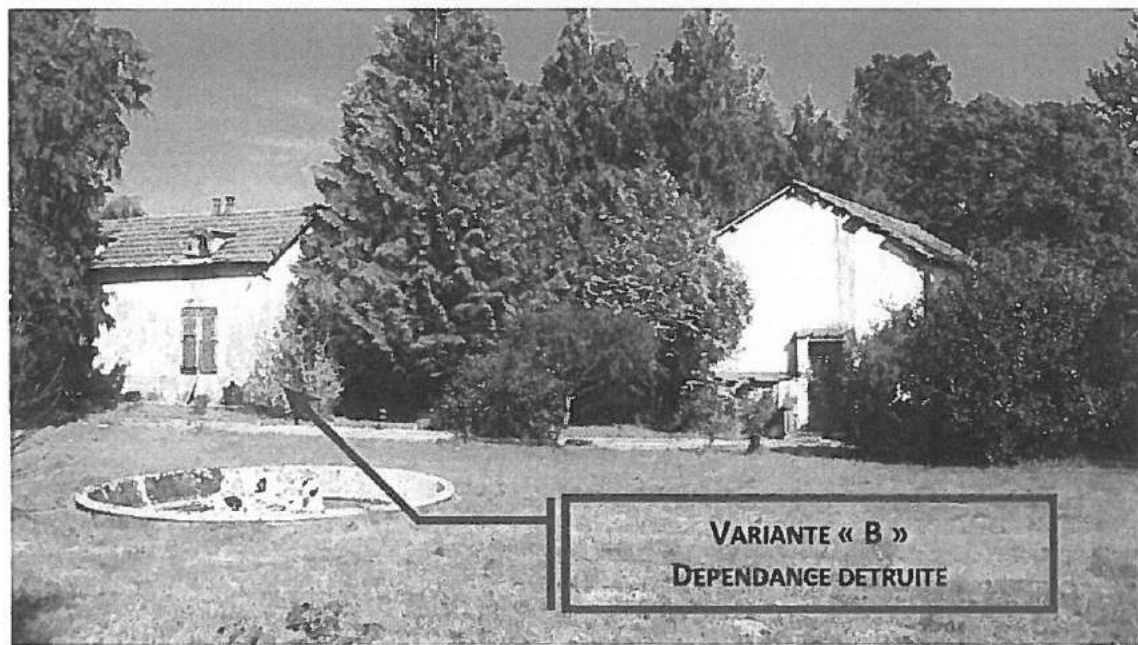


CHATEAU
DE KERNUE

3/4
(C. Saout)



VARIANTE « B »
ESPACES VERTS
DETRUITS



VARIANTE « B »
DEPENDANCE DETRUITE

Lilly
(C Saenck)



**RN 164
ACTUELLE**

**VARIANTE « B »
DEPENDANCE + MURS
D'ENCEINTE + PARC BOISE
DETRUIITS**



**VARIANTE « B »
MURS D'ENCEINTE DETRUIITS**



**RN 164
ACTUELLE**

**VARIANTE « B »
MURS D'ENCEINTE DETRUIITS
+ ARBRES CENTENAIRES**

1/4

Objet : Projet d'aménagement RN164 Merdrignac Ouest

De : Didier Carré, et pour
Marie-Claude Carré
Alice Carré
La Gréonais
Merdrignac

Bonjour,

Tout d'abord, nous vous remercions pour les informations données sur ce projet lors de la concertation. Nous avons été plusieurs à apprécier la qualité des documents et de vos explications.

Nous vous remercions également de prendre en compte nos observations décrites ci-après.

Etat des lieux :

La maison de ma mère se trouve au tout début du nouveau tronçon 2X2 voies, à 60 mètres ;

elle sera impactée par les nuisances sonores quelque soit la variante.

Nous avons aussi un étang, au sud de Kernué, impacté par la variante A.

Je résume ici les points déjà évoqué avec Mr Gomi :

- Dispositifs anti-bruit pour la maison,
- Préférence pour la variante C.

La maison :

Nous faisons une requête pour que la maison soit protégée par un dispositif anti-bruit, merlon, double-vitrages et/ou autres, ainsi que les maisons voisines.

En outre, selon la photo photo aérienne ci-jointe, l'élargissement de la voie à cet endroit semble avoir été anticipé/prévu du coté sud.

Pour information, la route actuelle est en remblai d'environ 1m70 par rapport au niveau du terrain de notre maison.

L'étang :

En attachement, 2 photos montrent la situation de l'étang par rapport au tracé de la variante A qui, si elle était retenue, entraînerait sa disparition.

Je voudrais souligner la dimension humaine de cet étang ; c'est un lieu qui accueille depuis de nombreuses années les gens du voisinage, en plus de notre famille ; ils viennent pour un regroupement familial, des retours de mariage, une rencontre entre amis, les repas de pompiers de Merdrignac par exemple, et bien d'autres. C'est un lieu de convivialité et de calme, pour tous les riverains.

Les nuisances sonores causées par la variante A sur ce lieu ouvert le rendrait invivable ; Nous n'aurions plus de raison de l'entretenir et, à regret, nous n'aurions pas d'autre choix que de le vider et l'abandonner.

La variante A, selon nous, causerait les préjudices suivants :

2/4
(D Carré)

- Impact important sur les exploitations agricoles et sur les zones humides
- Nuisances sonores fortes pour les habitations.
- Disparition de l'étang, et donc :
 - du visuel paysagé qui l'accompagne ;
 - d'une réserve d'eau en cas de sécheresse, pour les cultures en particulier;
 - d'un point d'eau en cas d'incendie, crucial pour l'exploitation agricole à proximité, ainsi que pour les maisons environnantes.
- Disparition d'un refuge pour animaux et d'un milieu naturel.
- Déplacement d'une espèce protégée ; avec les complications qui y sont liées, la dérogation nécessaire, et les coûts associés.

A noter qu'au niveau des Champs Robillard, les terrains sont en contrebas et en dévers de la route actuelle ; ce qui entraînerait sans doute un remblayage plus important, ainsi que des renforts sur la partie zone humide.

En conclusion, en plus de notre avis, il semble que la variante C aie la préférence d'un nombre important de riverains.
Mme le Maire a également évoqué un consensus pour cette variante C, et un groupe d'exploitants agricoles s'est exprimé aussi en sa faveur.

Je vous remercie pour l'attention que vous pourrez porter à ces observations.

Cordialement
Didier Carré,
et pour Marie-Claude Carré(épouse Juin), Alice Carré.

Sujet: tr: 2X2 VOIES SECTEUR EST VERS TROMOREL : PETITION
De : "> Thomas Didier (par Internet)" <didier.thomas9@orange.fr>
Date : 17/02/2015 11:30
Pour : merdr <rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr>

> Message du 16/02/15 17:58
> De : "bernadette jamet" <bernadettejamet@sfr.fr>
> A : undisclosed-recipients;;
> Copie à :
> Objet : 2X2 VOIES SECTEUR EST VERS TROMOREL : PETITION
>
>
>
> *bonjour a toutes & tous*

> *je viens vous demander votre aide afin de m'aider a convaincre la DREAL maître d'ouvrage a retenir la variante 1 & 1bis (comme en 1994 tracé SUD) et toujours*

> *pas réalisé ; la concertation publique se TERMINANT LE 20 FEVRIER 2015 MINUIT tout va se jouer suivant le résultat de la concertation publique*

> *QUATRES variantes sont retenues 1&1 bis ; 2 et 4*

> *LA PREMIERE PHOTO la VOI VERTE*

> *VARIANTE 1 (2 EME PHOTO variante la plus rectiligne ; emprise pour la 2x2 voies 20 H A compensé pour les agriculteurs par une RESERVE FONCIERE de 31 H A 57 A*

> *VARIANTE 2 DOUBLEMENT SUR PLACE (plan pas en photo) la variante la plus IMPACTANTE MILIEU HUMAIN voie de substitution par la VOIE VERTE (ancienne ligne*

> *chemin de fer) avec destruction BOIS & FAUNE & FLORE*

> *VARIANTE 4 (plan 3 EME photo) la 2x2 voies passera au-dessus de la voie actuelle AUX GAUTRAIS pour rejoindre la VOIE VERTE en la détruisant avec les bois sur*

8/3
(DThomas)

> environ 72 mètres de largeur et 1KM310 de longueur impact HUMAIN 23 habitations dont 2 détruites et une a 35 mètres travaux terminés

> pour m'aider a convaincre vous pouvez envoyer un MAIL a l'adresse suivante rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

> vous recevrez un mail d'accusé réception de la DREAL merci de m'envoyer le mail de retour de la DREAL

> cordialement a toutes & tous

> PAUL

>

>

>

>

>

>

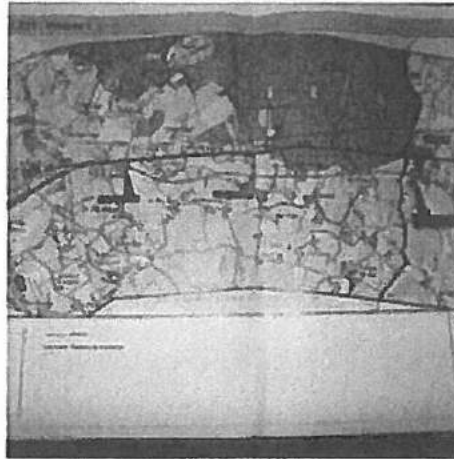
>

>

>

>

3/3
(DThomas)



bernadette
jamet a
partagé 3
fichiers
 avec vous
sur SFR
Cloud
[Voir les
fichiers](#)

N/2

Sujet: courrier ci joint

De : "> Marc LERIN (par Internet)" <marc.lerin@orange.fr>

Date : 19/02/2015 11:17

Pour : RN164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr

ci joint courrier concertation

Bonne réception

— Pièces jointes : —

RN164.odt

44.7 Ko

Mr Mme LERIN Marc
Les champs Levrettes
22230 TREMOREL
marc.lerin@orange.fr

Trémorel, le 17/02/2015

2/2
(M. Lerin)

Objet : concertation RN164 Merdrignac Est

Après avoir été impacté par le tronçon précédent (de Trémorel au rond point des 3 moineaux) nous avons été exproprié de 11 hectares pour la zone d'ifflet nous voici maintenant confrontés aux nouveaux tracés.

Quelque soit le tracé retenu nous sommes concernés sur nos parcelles (7 Ha au rond point, 4 Ha à la hamonie et 5,5 Ha à l'esserheu sans parler d'une éventuelle aire de repos

Sur la partie Trémorel il n'y a pas de réserve foncière donc nous espérons que la réserve actuelle sur Merdrignac soit utilisée sur tout de tracé avec un remembrement limitant les problèmes environnementaux.

De plus un passage gros gibiers est prévu sur Trémorel ce qui va occasionner de nombreux problèmes sur les cultures et le troupeau allaitant.

Nous craignons le choix des variantes 2 et 3 qui nous impactent moins en emprise direct mais le problème serait sur l'itinéraire de substitution qui prévoit une mise en conformité de celui ci et donc un élargissement de la route empiétant dans nos parcelles, se rapprochant de la maison d'habitation et qui engendrerait beaucoup plus de bruit dû au trafic plus important .

De plus cette route séparerait les deux exploitations « les champs levrettes » et « crillan » qui sont prévues se regrouper lors de l'installation de notre fils et engendrerait des difficultés pour la circulation des animaux et engins agricoles.

De fait notre choix se porte sur la variante 4 ou 4 bis améliorée à « les gautraies » qui certes détruit un peu de forêt (petit pourcentage sur sa surface totale) qui éviterait ainsi la perte de terres agricoles indispensable à notre métier.

Espérant avoir été compris et entendus

Veillez agréer nos sincères salutations

Monsieur LERIN Marc
Madame LERIN Arlette

